

# UNE NOUVELLE RURALITÉ ÉMERGENTE

REGARDS CROISÉS SUR  
LES TRANSFORMATIONS  
RURALES AFRICAINES

©Cirad 2013  
ISBN : 978-2-87614-692-1  
Deuxième édition, mai 2013  
Photo de couverture : ©Sylvain Perret - Cirad 2005  
Impression : Impact Imprimerie - Saint Gély du Fesc

# UNE NOUVELLE RURALITÉ ÉMERGENTE

REGARDS CROISÉS SUR  
LES TRANSFORMATIONS  
RURALES AFRICAINES

Citation : Losch B., Magrin G., Imbemon J. (dir.), 2013, *Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines*. Atlas pour le Programme *Rural Futures* du NEPAD, Montpellier : Cirad, 46 p.

Cet atlas sur les transformations rurales africaines a été conçu à la demande du NEPAD et sous le pilotage d'Ibrahim Assane Mayaki, secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD, d'Estherine Lisinge Fotabong, directrice des programmes et de la coordination, et Benoît Faivre-Dupaigre, conseiller agricole du secrétaire exécutif.

Il s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Cirad et le NEPAD et a été préparé, avec le soutien financier de l'AFD, pour alimenter les travaux et débats du *Forum africain pour le développement rural (FADR)* organisé à Cotonou, Bénin, du 2 au 4 mai 2013. Il contribue aux réflexions du programme *Rural Futures* du NEPAD.

La réalisation de l'atlas a impliqué plusieurs équipes du Cirad (les unités de recherche Art-Dev, Bsef, Cired, Moisa et Tetis, et la Délégation à la communication). Il a été coordonné par Bruno Losch, Géraud Magrin et Jacques Imbemon. Le Cirad est seul responsable des erreurs et omissions qui auraient pu survenir dans sa préparation.

Coordination générale :

**Ibrahim Assane Mayaki**  
Estherine Lisinge Fotabong  
Benoît Faivre-Dupaigre

Coordination scientifique :

Bruno Losch  
Géraud Magrin  
Jacques Imbemon

Coordination éditoriale :

Cathy Rollin

**Auteurs :**

Nicolas Bricas  
Benoît Daviron  
Bruno Dorin  
Valéry Gond  
Jacques Imbemon  
Bruno Losch  
Géraud Magrin  
Gwenaëlle Raton

Analyse de données :

Michel Passouant

Cartographie :

Audrey Jolivot  
Jean-Claude Lorente

**Maquette et mise en page :**

Laurence Laffont



# AVANT-PROPOS



Alors que nous célébrons les cinquante ans d'existence de l'OUA / Union africaine, la forte croissance économique enregistrée au cours des dernières années par plusieurs pays africains est une excellente nouvelle. Cependant, cette croissance ne s'est pas traduite par un recul significatif de la pauvreté : elle n'a pas créé suffisamment d'emplois décents et ne s'est pas accompagnée d'une réduction des inégalités. Aussi les pays du continent sont-ils confrontés au défi de promouvoir une croissance diversifiée et durable, permettant la création d'emplois, l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, en particulier dans les zones rurales où la grande majorité des pauvres vit dans un isolement certain, sans bénéficier d'infrastructures et de filets de sécurité adéquats.

L'enjeu est aussi de convertir cette croissance économique globale en une véritable transformation structurelle : c'est cette transformation qui permettra de réduire les écarts persistants entre les villes et les campagnes, mais également de diminuer les disparités au sein des zones rurales et entre les différentes régions et qui donnera la possibilité aux populations rurales de mieux contribuer au développement national et à la durabilité de notre environnement – et d'être reconnues à ce titre - .

L'objectif général du Programme *Rural Futures* du NEPAD est de susciter des réflexions nouvelles et de contribuer à l'émergence d'une vision commune sur les trajectoires possibles de développement, en s'appuyant sur une production de connaissances notamment des indicateurs stratégiques de la transformation structurelle du continent. A ce titre, cet atlas présente les principales caractéristiques de l'Afrique rurale en décrivant, sous la forme de cartes et graphiques, les indicateurs qui nous permettront de suivre nos progrès en matière de développement rural et de changement structurel. Il aborde la question de deux façons :

- d'une part, par une illustration claire des principaux facteurs de transformation, tels que la démographie, l'urbanisation, la densification et la polarisation des territoires, à l'instar par exemple des régions du Golfe de Guinée ;

- plus important encore, cet atlas révèle les tendances lourdes d'un continent où l'espace rural connaît de profondes recompositions issues de l'accroissement des relations villes-campagnes et des liens conservés par les citadins avec leurs terroirs d'origine. Cette proximité crée d'évidentes opportunités de diversification des activités, pour le commerce et pour les petites entreprises, qui sont les catalyseurs d'une transformation économique qui pourrait être déterminante pour l'avenir de l'Afrique.

Ces « *Regards croisés sur les transformations rurales africaines* » montrent aussi clairement les multiples défis plus spécifiques que nous avons à relever, comme celui du développement agricole qui reste en deçà de son potentiel de croissance inclusive. Ils révèlent la nécessité de renforcer à la fois le capital social et l'investissement économique, tout en facilitant la promotion d'une approche multi-sectorielle. Ils mettent enfin en évidence l'imbrication des problèmes structurels, humains, économiques, environnementaux et politiques que nous, décideurs, ne prenons pas suffisamment en compte.

Ainsi, cet atlas devrait servir de référence pour alimenter nos débats sur les questions du développement territorial et de la transformation structurelle de notre continent, et aussi nourrir les processus de développement national. Il sera régulièrement mis à jour pour suivre les progrès que nous accomplissons sur la voie de la transformation rurale africaine.

*Dr Ibrahim Assane Mayaki*  
Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD  
Ancien Premier ministre du Niger



## Page 10

### LISTE DES CARTES ET FIGURES

## Page 11

### INTRODUCTION

Villes et campagnes à la recherche d'un nouveau modèle : il faut « déségréger » les territoires et les politiques !

*Page 13*

## Page 15

### PEUPEMENT, DEMOGRAPHIE, URBANISATION

**Planche 1 :** La dernière transition démographique mondiale

*Page 17*

**Planche 2 :** Un continent durablement rural mais une ruralité recomposée

*Page 19*

**Planche 3 :** L'urbanisation africaine : croissance, palier et incertitude

*Page 21*

**Planche 4 :** Densification et diversification urbaine : mégapoles et archipels

*Page 23*

## Page 25

### DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET PERFORMANCES AGRICOLES

**Planche 5 :** Une lente transition économique qui appelle un nouveau modèle territorial

*Page 27*

**Planche 6 :** Performances de la production alimentaire : un potentiel largement inexprimé

*Page 29*

**Planche 7 :** Une agriculture d'exportation vulnérable

*Page 31*

**Planche 8 :** Alimentation : l'Afrique à la conquête de son marché intérieur

*Page 33*

## Page 35

### RESSOURCES NATURELLES ET DYNAMIQUES REGIONALES

**Planche 9 :** Des terres vacantes ? Pression sur les ressources et choix de développement

*Page 37*

**Planche 10 :** Les relations villes-campagnes en Afrique de l'ouest : une densification à valoriser

*Page 39*

**Planche 11 :** Le bassin du Congo : une faible déforestation face à de multiples menaces

*Page 41*

**Planche 12 :** Les ressources du lac Tchad : aménager ou s'adapter ?

*Page 43*

## Page 45

### SOURCES

## Page 46

### NOTES

## LISTE DES CARTES ET FIGURES

### CARTES

- C 1 : Les Etats d'Afrique par grandes régions, p.12
- C 2 : Densité démographique en 2010, p. 16
- C3 : Indice de fécondité (moyenne 2005-2010), p. 16
- C4 : Croissance de la population rurale (1980-2010 ), p. 18
- C5 : Importance de la population active agricole, p.18
- C6 : Accessibilité aux villes de plus de 50 000 habitants (Mali), p. 18
- C7 : Accessibilité aux villes de plus de 50 000 habitants (Kenya), p. 18
- C8 : L'urbanisation en 1960, p. 20
- C9 : L'urbanisation en 2010, p. 20
- C10 : Noyaux de peuplement urbain en 2010, p. 22
- C11 : Niveaux de revenu moyen par habitant et parts sectorielles du PIB, p. 26
- C12 : Croissance moyenne du produit intérieur brut par habitant (2000-2010), p. 26
- C13 : Productivité de la terre, p. 28
- C14 : Disponibilités en terres cultivées, p. 28
- C15 : Productivité du travail, p. 28
- C16 : Place des produits agricoles dans les exportations de biens et services, p.30
- C17 : Disponibilité alimentaire moyenne, p. 32
- C18 : Valeur des importations alimentaires, p.32
- C19 : Niveaux de malnutrition, p. 32
- C20 : Densités démographiques et aires protégées, p.36
- C 21 : Zones de pression sur les terres et les eaux, p.36

- C22 : Les transactions sur les terres agricoles, p. 36
- C 23 : Densités rurales régionales de quatre pays (Ghana, Burkina Faso, Bénin, Togo), p. 38
- C 24 : Réseau de transport autour de Bamako (Mali), p. 38
- C 25 : Places marchandes de la périphérie de Bamako (Mali), p. 38
- C 26 : La déforestation dans le bassin du Congo (2000-2012), p. 40
- C 27 : La végétation de la zone frontalière Cameroun-RCA-Congo, p. 40
- C 28 : Evolution du réseau de pistes forestières de la zone frontalière Cameroun-RCA-Congo (1992-2012), p. 40
- C 29 : Dynamiques des usages dans le bassin du lac Tchad, p. 42

### FIGURES

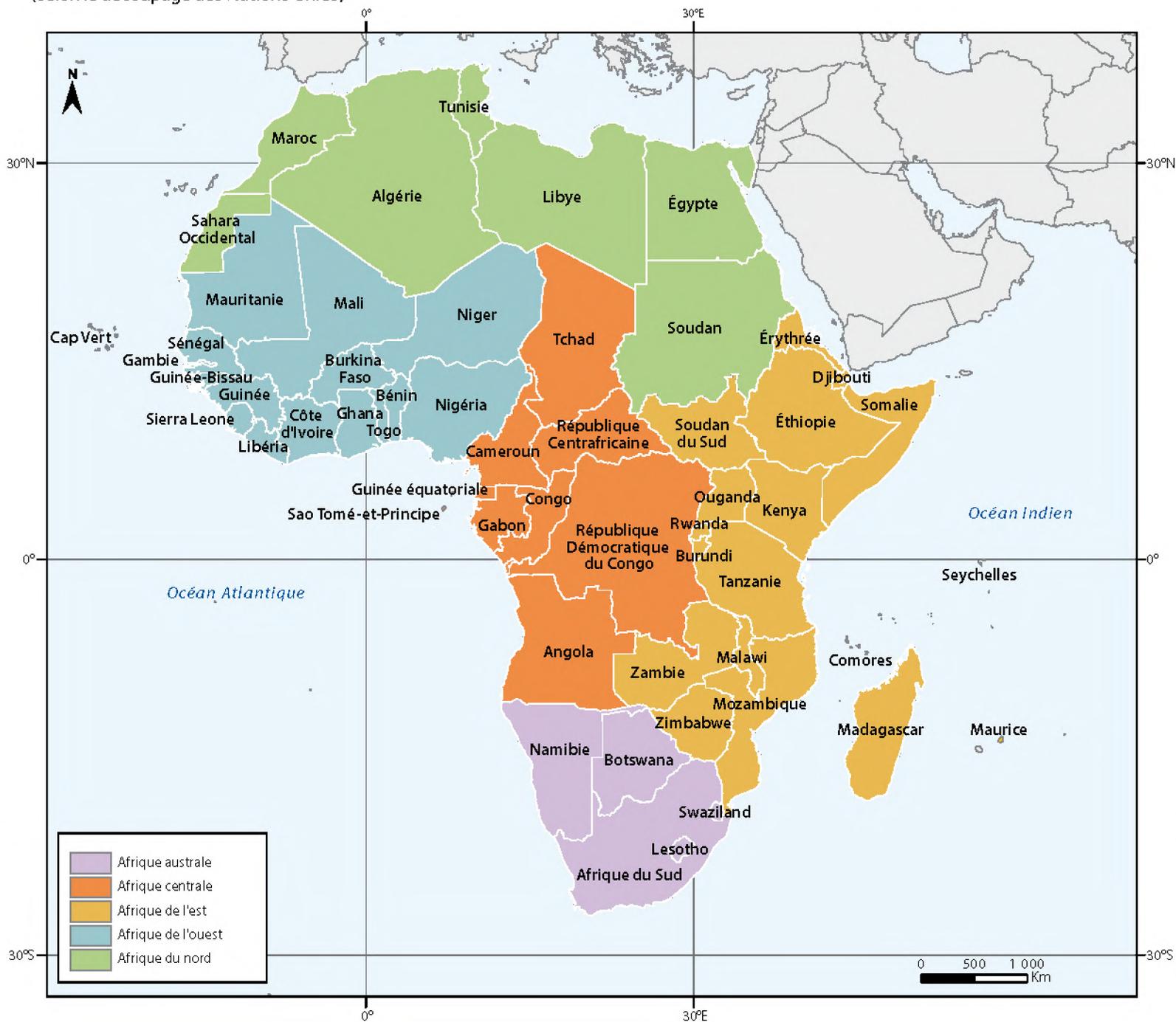
- Fig. 1 : Evolution de la population par grandes régions entre 1950-2050, p. 16
- Fig 2 : Taux de croissance urbaine par grandes régions (1950-2050), p. 20
- Fig. 3 : Croissance urbaine par classes de villes en Afrique de l'ouest, centrale et orientale (1960 – 2020), p. 22
- Fig. 4 : Profils-type de changement structurel (1961-2010), p. 26
- Fig. 5 : Productivité de la terre comparée par grandes régions du monde, p. 28
- Fig. 6 : Parts de marché de l'Afrique dans les exportations agricoles mondiales, p. 30
- Fig. 7 : Composition comparée des exportations agricoles entre l'Afrique et le reste du monde (moyenne 2009-2011), p. 30
- Fig. 8 : Structure de la consommation alimentaire des huit capitales de l'UEMOA en 2008, p. 32
- Fig. 9 : Part des dépenses monétaires dans la consommation alimentaire des ménages ruraux en Afrique de l'ouest et du centre (14 pays), p. 32



Villes et campagnes  
à la recherche d'un nouveau modèle :  
il faut « déségmenter » les territoires  
et les politiques !

*Bruno Losch*  
*Géraud Magrin*

### C1. Les Etats d'Afrique par grandes régions (selon le découpage des Nations Unies)



Bruno Losch  
Géraud Magrin

## VILLES ET CAMPAGNES À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE : IL FAUT « DÉSEGMENTER » LES TERRITOIRES ET LES POLITIQUES !

Commencer par mentionner les villes dans l'introduction d'un ouvrage consacré à la nouvelle ruralité africaine n'est qu'un apparent paradoxe. Car l'Afrique rurale n'est plus celle que nous croyons connaître. Ses transformations rapides reflètent les effets de la vigoureuse poussée démographique et urbaine du continent, autant que les modalités de son intégration au système économique mondial. Or, le poids des représentations conduit toujours à penser les futurs africains possibles sur la base des vieilles catégories du rural et de l'urbain, alors qu'elles ne correspondent plus aux réalités des « espaces vécus » par les populations du continent.

### • Les politiques actuelles sont trop clivées

L'émergence de nouvelles territorialités africaines, produite par la croissance démographique et l'expansion des villes, constitue le changement le plus profond des dernières décennies. Ces nouveaux territoires résultent de la densification des réseaux de routes et du développement des bourgs ruraux et des petites villes, stimulé par les échanges de leurs arrière-pays. Ils sont aussi le produit des pratiques des populations locales : acteurs économiques, avec un tissu actif de commerçants et commerçantes, de transporteurs et artisans, déployant des stratégies à cheval sur l'urbain et le rural ; modes de vie des ménages qui diversifient le contenu et les lieux de leurs activités en profitant pleinement du développement des radios rurales, des progrès de l'électrification, de la diffusion de moyens de transport collectifs ou individuels moins coûteux et, surtout, de la révolution de la téléphonie mobile, adoptée par les campagnes africaines presque en même temps que par le reste du monde. Ces changements – qui ne doivent pas faire oublier qu'il existe encore une Afrique des villages reculés où l'isolement renforce une extrême pauvreté rurale – réduisent l'espace-temps, distillent des convergences entre le rural et l'urbain, et contribuent à l'invention concrète de nouvelles configurations territoriales.

Ces recompositions ont généralement échappé aux politiques publiques. A cause de la segmentation statistique entre le rural et l'urbain, dont la définition instable rend aléatoire la perception du réel. Mais aussi à cause de la segmentation des politiques elles-mêmes qui, en abandonnant il y a plusieurs décennies l'élaboration de stratégies de développement basées sur des visions à moyen et long terme au profit d'une gestion de court terme, a conduit à une juxtaposition d'approches sectorielles et – souvent –, à une déterritorialisation de l'action publique.

### • Les défis d'une double transition démographique et économique

Il est peu probable que des politiques sectorielles, aussi sophistiquées soient-elles, puissent répondre à l'ampleur des défis du continent, si elles ne sont pas réarticulées et intégrées dans une vision globale. Car si l'Afrique a déjà connu des changements spectaculaires, ses dynamiques démographiques tendent à en accélérer le rythme, ce qui pose des questions de nature et d'ampleur inégalées en regard des trajectoires d'évolution des autres parties du monde.

En effet, atteignant 1 milliard d'hommes en 2010, contre 100 millions au début du XXe siècle, le continent verra encore sa population doubler d'ici 2050. Du fait des caractéristiques actuelles du peuplement, cette poussée démographique concernera aussi bien les villes que les campagnes, qui resteront statistiquement majoritaires jusqu'aux années 2030. Cette croissance signifie une densification des espaces, une pression sur l'environnement et les ressources, et des enjeux considérables de gestion des villes, accentués par la tendance à la métropolisation qui favorise les grandes concentrations urbaines.

Cette vague de fond de la démographie africaine est un atout pour un continent qui a été durablement handicapé par son sous-peuplement. Mais si cette transition démographique – la dernière du monde – est inédite par sa rapidité et son ampleur, elle l'est aussi par sa déconnexion vis-à-vis d'un processus d'accumulation endogène.

La transformation des économies africaines est extrêmement lente : l'agriculture reste toujours le socle de l'activité d'une population qui est majoritairement rurale ; l'urbanisation s'est effectuée sans industrialisation et repose d'abord sur un secteur informel qui rend difficile le financement des infrastructures nécessaires ; surtout, ces évolutions se sont dessinées sans changement apparent des formes d'insertion du continent dans la mondialisation. L'Afrique reste une région d'exportation de matières premières brutes peu diversifiées et d'importation de produits manufacturés, une position qui s'est révélée jusqu'à présent à la fois source de vulnérabilité et peu porteuse de développement. Seuls quelques rares pays situés aux deux extrémités septentrionale et méridionale du continent font jusqu'ici véritablement exception, avec des économies plus diversifiées, plus riches, adossées à une urbanisation à forte densité économique.

Les changements récents dans les relations extérieures de l'Afrique ne semblent pourtant pas favorables à une véritable transition économique. Les agricultures d'exportation, après avoir supporté l'essentiel des stratégies de développement au moment des indépendances, ont connu un long déclin. Elles maintiennent désormais leurs parts de marchés et connaissent quelques succès récents, mais limités géographiquement. Elles ont aussi longtemps conduit à occulter le potentiel du secteur des cultures alimentaires destinées au marché intra-africain, dont la croissance a heureusement réussi à accompagner, globalement et jusqu'à présent, celle de la population. Mais jusqu'à quand ?

Surtout, depuis la fin des années 1990, on a assisté à un boom des secteurs extractifs (mines, hydrocarbures), en réponse à la demande d'un marché mondial tiré par les besoins en matières premières nécessaires à la croissance des grands pays émergents. L'exportation des ressources minérales a progressé dans de très nombreux pays, et elle va connaître des croissances plus fortes encore avec l'exploitation de nouveaux gisements. La valeur monétaire de ces

ressources a déjà relégué l'agriculture à une portion congrue des grands agrégats économiques nationaux. Or, ces activités pourvoyeuses de rente créent peu d'emplois et ont généralement des conséquences ambivalentes : elles créent certes de la croissance en valeur absolue, mais cette croissance n'est pas de nature inclusive et permet difficilement d'entraîner les activités de la majorité de la population. Elle est plutôt de nature à stimuler l'urbanisation via l'investissement des rentes dans le bâtiment et les travaux publics et conduit, souvent, à négliger l'agriculture et à favoriser la voie, d'apparence plus facile, des modèles alimentaires à base de produits importés.

### • Quelles alternatives pour l'emploi de jeunes ?

L'un des principaux défis du continent est pourtant celui de l'emploi. Du fait de leur structure démographique, les économies africaines vont continuer à accueillir chaque année un nombre croissant de jeunes actifs. Les nouveaux actifs, qui étaient environ 15 millions par an en 1995, sont environ 20 millions aujourd'hui et seront près de 30 millions en 2030. Deux sur trois seront des ruraux. Cette expansion de la population active est une chance pour une région qui a dû porter – du fait de la rapidité de sa transition démographique – la plus forte proportion d'inactifs de l'histoire au pire moment, au plus fort de la crise des années 1980-90. Elle constitue un exceptionnel moteur de croissance économique, à condition toutefois que des secteurs d'activité existent à hauteur de cette offre d'emplois. C'est ici un enjeu crucial pour les politiques de développement.

L'industrie et les services modernes ne fournissent jusqu'à présent qu'une part très limitée de l'emploi urbain. Les soupapes migratoires sont de plus en plus contraintes dans les pôles de la mondialisation qui étaient historiquement les plus ouverts, comme les économies matures d'Amérique du nord et d'Europe. Les pays émergents ne sont pas prêts d'accueillir à un horizon proche de nombreux migrants africains. Ces campagnes africaines en pleine transformation devront en conséquence jouer un rôle majeur dans les adaptations à venir et fournir des emplois, agricoles et non agricoles, au plus grand nombre.

### • Réinvestir dans des stratégies de développement territorial

Relever un tel défi ne pourra faire l'économie d'une « reterritorialisation » des politiques publiques. Au-delà de la nécessaire intégration des régions africaines par les grandes infrastructures – qui contribuera aussi à terme à décloisonner les espaces économiques et à élargir les opportunités de développement associés aux échanges internes –, c'est par une approche

volontariste de développement des territoires, densifiant les relations villes-campagnes, dotant le réseau des villes moyennes des fonctions urbaines nécessaires à l'entraînement des dynamismes locaux et à leur articulation aux zones métropolitaines, qu'émergeront les initiatives et les innovations qui consolideront le développement économique et social. L'agriculture devra continuer à jouer toute sa part, en profitant du potentiel du marché intérieur africain tout comme des opportunités extérieures, car c'est par la croissance des revenus agricoles que se renforcera une demande rurale moteur de diversification économique à l'échelle régionale.

Favoriser l'augmentation des productions et des revenus agricoles tout en maintenant une multifonctionnalité des activités rurales garante de résilience face à la variabilité climatique, entretenir et préserver le capital environnemental et la biodiversité, appuyer le développement d'emplois non agricoles, supposent des politiques publiques inventives articulant outils d'aménagement du territoire et d'appui aux secteurs économiques, construction d'infrastructures et médiation entre acteurs, et renforcement du capital humain. Ce sont de telles politiques qui sont à consolider ou à inventer pour féconder les nouvelles réalités rurales et faire de ces territorialités émergentes le creuset de véritables trajectoires de développement.

#### La tragédie des systèmes d'information africains

Le mot est fort mais il est de plus en plus fréquemment employé pour caractériser la situation des bases de connaissance et des appareils statistiques. Il existe quelques exceptions et des progrès récents ont été enregistrés dans certains pays, grâce notamment à la coopération internationale, mais, globalement, les systèmes d'information actuels ne permettent plus de guider l'action publique. Avoir une « politique des grands nombres », selon l'expression d'Alain Desrosières, est pourtant une nécessité afin de disposer d'outils de connaissance et de gouvernement.

Les défis à relever et les nombreux conflits sur l'usage des ressources devraient faire de la reconstruction et du développement de ces systèmes d'information une priorité. Il s'agit notamment de mieux connaître et comprendre la réalité des économies rurales, les nouvelles dynamiques territoriales et la situation concrète de l'occupation de l'espace. Comment gérer la densification attendue du continent sans une connaissance précise des « pleins » et des « vides », des zones de pression et des potentiels ?



# 2

## PEUPELEMENT, DÉMOGRAPHIE, URBANISATION

### Planche 1

La dernière transition démographique mondiale

*Bruno Losch*

### Planche 2

Un continent durablement rural  
mais une ruralité recomposée

*Bruno Losch*

### Planche 3

L'urbanisation africaine :  
croissance, palier et incertitude

*Géraud Magrin*

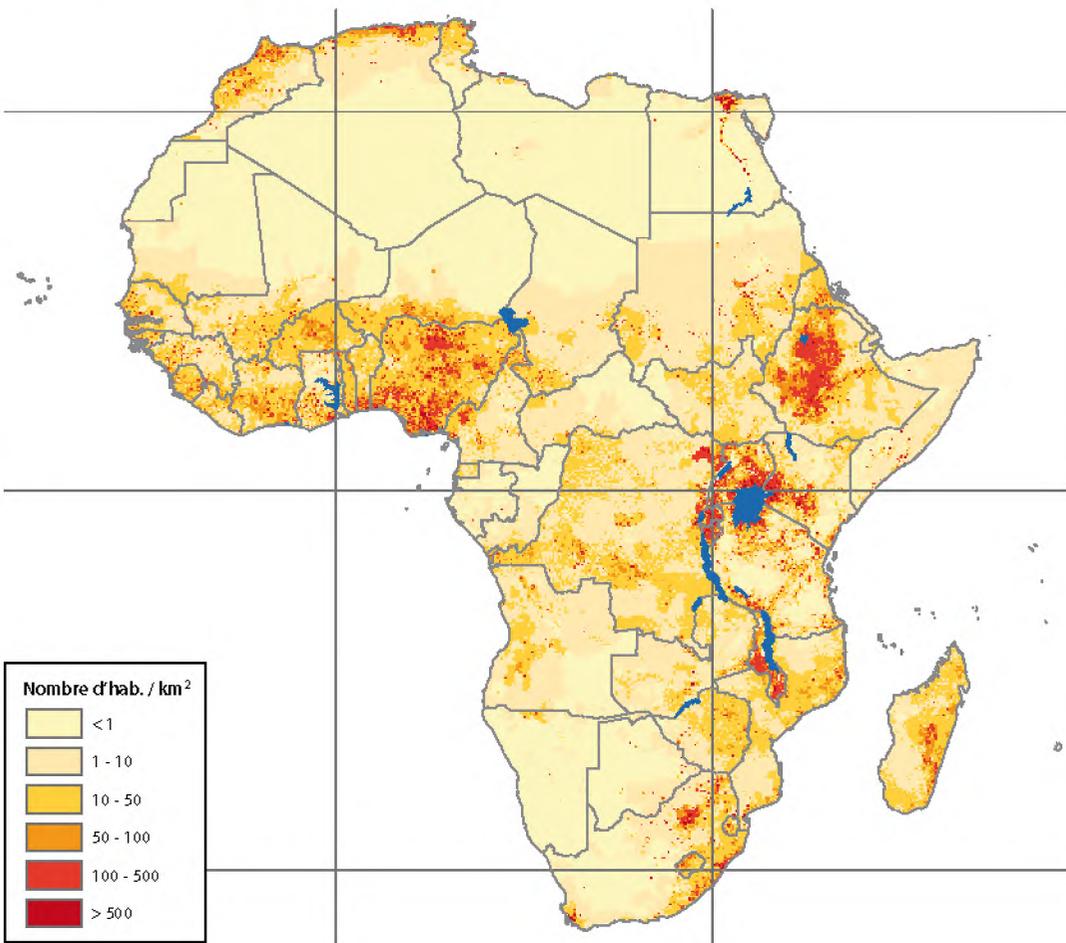
### Planche 4

Densification et diversification urbaine :  
mégapoles et archipels

*Jacques Imbernon*

**C2. Densité démographique en 2010**

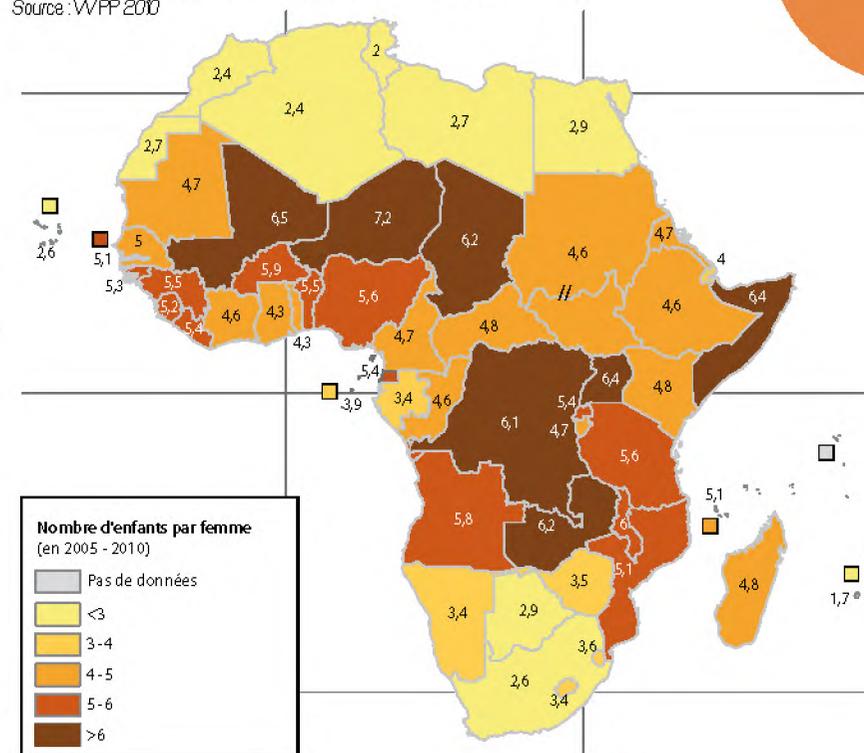
Source : Afripop



©Cirad 2013

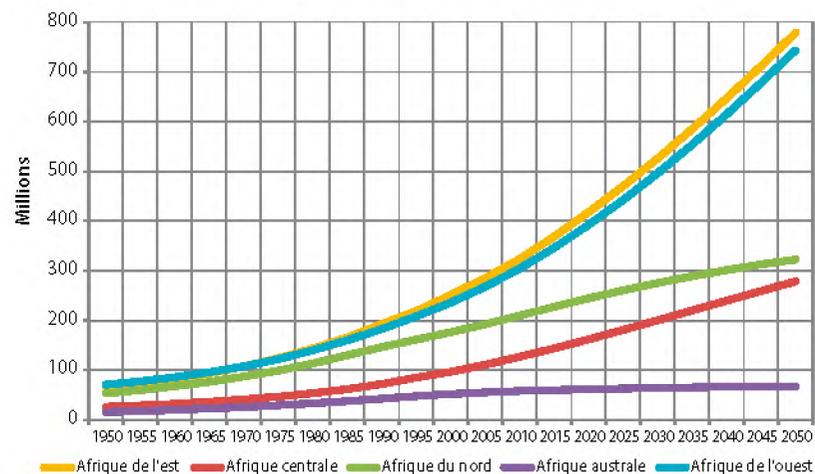
**C3. Indice de fécondité (moyenne 2005-2010)**

Source : WPP 2010



**Fig. 1. Evolution de la population par grandes régions entre 1950-2050**

Source : WPP 2010



## LA DERNIÈRE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE MONDIALE

Bruno Losch

*Le continent africain, vaste et très inégalement peuplé, a connu une forte croissance de sa population au cours des cinquante dernières années, qui lui fait rattraper progressivement son déficit démographique. Cette dynamique de croissance débouche sur une amélioration du potentiel d'activité, qui devra être consolidé par la mise en œuvre de politiques de développement adaptées.*

### • Le boom de la population africaine

Avec un peu plus d'un milliard d'habitants en 2010, l'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé au monde (15% de la population mondiale), mais elle se situe loin derrière l'Asie (60%). Longtemps sous-peuplée, sa transition démographique (diminution décalée dans le temps de la mortalité et de la natalité) a été tardive : elle en est d'autant plus spectaculaire, avec des taux de croissance annuels qui ont atteint plus de 4% (soit un doublement de la population en moins de vingt ans) dans de nombreux pays.

Cette croissance, qui a frôlé les 3% en moyenne continentale au début des années 1980, reste forte (2,3% en 2010) ; d'après les projections des Nations Unies (hypothèse moyenne), elle va se poursuivre pendant plusieurs décennies, certes en ralentissant. Cela s'explique par l'inertie liée à la jeunesse de la population, mais aussi par la dynamique propre à l'Afrique subsaharienne, caractérisée par la permanence d'indices de fécondité

élevés, avec 4,6 enfants par femme en moyenne régionale et jusqu'à 7,2 enfants par femme au Niger, l'indice le plus élevé du monde.

En conséquence, la population du continent va s'accroître de 1,2 milliard d'individus d'ici 2050 et, à cette date, l'Afrique comptera 2,1 milliards d'habitants et près de 25% de la population mondiale, contre 55% pour l'Asie. En moins d'un siècle, elle aura inversé son poids démographique vis-à-vis de l'Europe (qui comptait 22% du total mondial en 1950 contre 10% pour l'Afrique). Surtout, le continent continuera de croître au-delà de 2100 : c'est la seule région du monde dans ce cas, avec l'Amérique du nord, mais avec une population sans commune mesure (3,6 milliards de personnes prévues à l'horizon 2100 contre 500 millions pour le nord du continent américain).

### • Un peuplement très inégal et des dynamiques régionales marquées

Le peuplement de l'Afrique est très inégal et caractérisé par l'importance des zones peu peuplées, voire inhabitées de façon permanente, du fait du Sahara, qui divise le continent en deux, et d'autres régions hostiles à l'implantation humaine parce que l'insuffisance du nombre des hommes ne permettait pas d'aménager le milieu, comme la grande forêt équatoriale. Cette morphologie continentale, héritée de l'histoire, s'est longtemps traduite par une concentration de la population sur le pourtour méditerranéen, les hautes terres, les savanes de la zone soudanienne et d'Afrique

australe, avant que le développement des régions côtières ne polarise le peuplement, en relation avec l'intégration progressive du continent dans l'économie mondiale.

Le peuplement actuel révèle toujours des zones denses dans la région des Grands Lacs, sur les hauts plateaux éthiopiens, malgaches et d'Afrique australe, et sur les côtes : la frange méditerranéenne, la côte orientale, le golfe de Guinée, où les foyers humains ont fait la jonction avec les régions peuplées de la bande soudanienne (du Nigéria au Burkina Faso).

Cette répartition inégale de la population a produit des dynamiques de croissance fortement différenciées.

La région la moins peuplée, l'Afrique australe, a connu son pic de croissance dans les années 1970, avant d'enregistrer une inflexion rapide, accentuée par la pandémie de sida. L'Afrique du nord, qui était avec l'Afrique de l'ouest la région la plus peuplée du continent en 1950, a progressé fortement jusqu'au milieu des années 1980, avant de marquer le pas. Elle a été rapidement dépassée par l'ouest et l'est du continent, qui ont connu une longue poussée démographique de près de quatre décennies, appelée à se poursuivre à un rythme moins soutenu jusqu'en 2050. Avec 300 millions d'habitants aujourd'hui, les deux régions avoisineront 800 millions dans quarante ans. L'Afrique centrale, longtemps handicapée par son sous-peuplement, connaît un rattrapage rapide, avec la plus forte croissance enregistrée aujourd'hui. Elle rattrapera pratiquement l'Afrique du nord à l'horizon 2050.

### • La poussée salutaire de la population active et ses impératifs

Cette évolution rapide s'est accompagnée d'une forte modification de la structure par âge du peuplement, caractéristique de la transition démographique. Pendant longtemps, le rapport entre la population

d'âge actif (de 15 à 64 ans) et la population inactive a été particulièrement défavorable : en Afrique saharienne, le ratio d'activité a atteint le seuil historiquement bas d'un actif pour un inactif au milieu des années 1980. Ce fardeau des inactifs pour la population en âge de travailler – et pour l'économie dans son ensemble – est survenu au pire moment de la crise et des politiques d'austérité ; il a handicapé fortement les économies africaines au moment où la Chine, par exemple, avait deux actifs pour un inactif : un avantage considérable qui s'est renforcé dans les années 2000 (la Chine compte aujourd'hui 2,5 actifs pour un inactif quand l'Afrique subsaharienne peine à atteindre les 1,2).

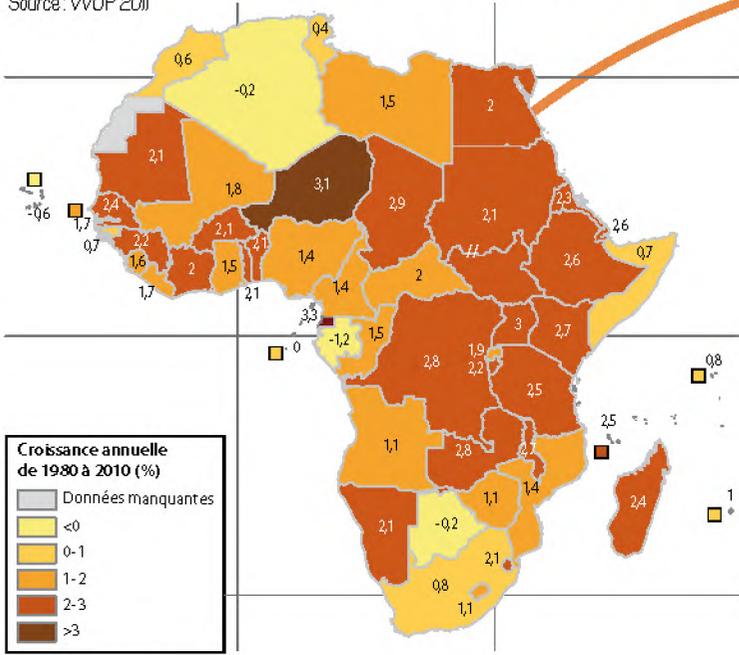
La situation africaine va cependant s'améliorer, avec une montée en puissance de la population active qui se poursuivra jusqu'après 2050, alors que les autres régions du monde seront toutes sur une tendance décroissante. L'Afrique touchera donc son « dividende démographique ». Celui-ci sera un moteur de croissance puissant à condition que l'environnement économique, institutionnel et politique soit favorable à la création d'emplois.

En effet, le grand défi africain des prochaines décennies sera d'offrir des emplois à une jeunesse toujours plus nombreuse – une étape délicate à laquelle sont confrontés aujourd'hui les pays d'Afrique du nord – au risque de voir s'accroître les tensions sociales et politiques et la pression désordonnée sur l'usage des ressources naturelles. En Afrique subsaharienne, 17 millions de jeunes arrivent aujourd'hui chaque année sur le marché du travail. Ils seront 25 millions dans quinze ans.



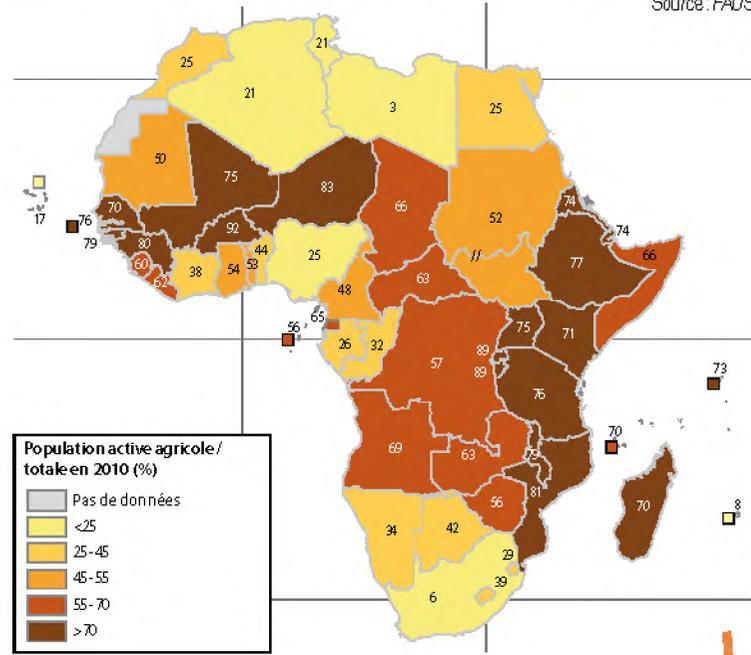
### C4, Croissance de la population rurale (1980-2010)

Source : WUP 2011



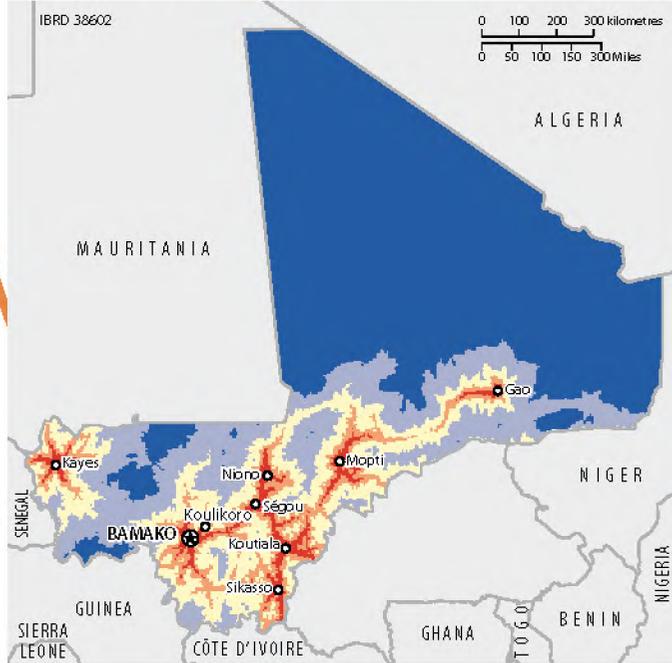
### C5, Importance de la population active agricole

Source : FAOSTAT



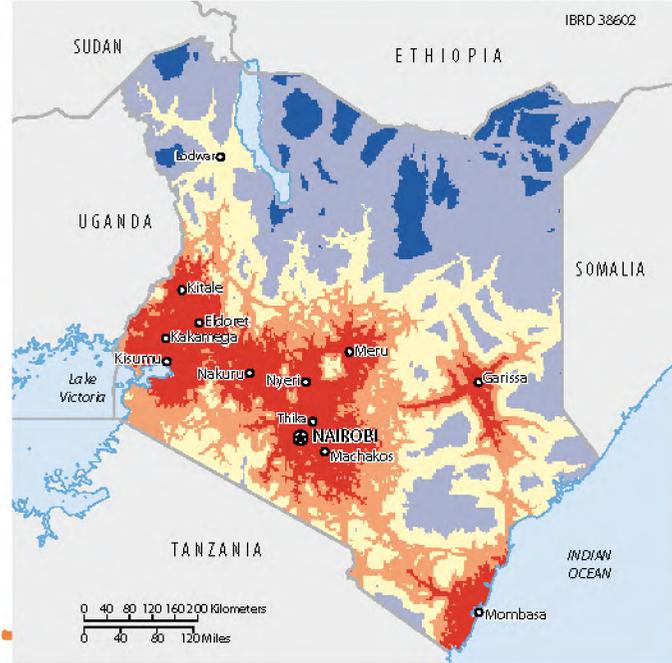
### C6, Accessibilité aux villes de plus de 50 000 habitants (Mali)

Source : Losch et al. 2012



### C7, Accessibilité aux villes de plus de 50 000 habitants (Kenya)

Source : Losch et al. 2012



©Cirad 2013

2

Bruno Losch

## UN CONTINENT DURABLEMENT RURAL MAIS UNE RURALITÉ RECOMPOSÉE

*A l'exception de ses franges nord et sud, l'Afrique reste majoritairement rurale et la population des campagnes*

*continuera d'augmenter bien après 2050 – une exception mondiale.*

*La densification du peuplement et l'amélioration des communications conduisent cependant à des recompositions des modes de vie et des territoires. Transformer cette nouvelle ruralité en facteur de développement constitue un défi majeur pour les politiques.*

### • Des ruraux encore majoritaires

Si le peuplement du continent est très inégal en densité, la répartition spatiale de la population dans les territoires est toujours marquée par le poids démographique des campagnes. Avec un peu plus de 620 millions d'habitants en 2010, celles-ci ont connu une forte croissance démographique : dans 27 pays, elles ont enregistré un taux de croissance annuel supérieur à 2% au cours des trois dernières décennies.

L'urbanisation, tardive à l'exception de la frange méditerranéenne, mais aussi un rythme de croissance des villes qui a marqué le pas au cours des deux dernières décennies, font que le continent reste encore majoritairement rural (au deux tiers en 2010 pour l'Afrique subsaharienne contre un peu moins de la moitié pour l'Afrique du nord). Il le restera au moins jusqu'au milieu des années 2030.

L'Afrique constitue, avec les pays de l'Asie du sud, le plus gros réservoir rural du monde.

Surtout, l'Afrique au sud du Sahara est la seule région où la population rurale continuera de croître en valeur absolue bien après 2050. Avec 310 millions de ruraux supplémentaires à cette date, la population rurale subsaharienne va augmenter de 57% en quarante ans (elle amorcera un léger repli en Afrique du nord).

### • Mais des réalités rurales qui changent

Ce caractère massif de la ruralité africaine ne doit cependant pas occulter l'ampleur des recompositions qui caractérisent les campagnes. En effet, la densification du peuplement liée à la croissance démographique, le développement du réseau urbain et l'amélioration considérable des conditions de transport ont entraîné une mixité accrue des espaces, qui remet de plus en plus en cause la pertinence d'une représentation qui oppose le rural et l'urbain.

Il existe encore une Afrique des villages reculés dans de nombreuses régions. Cependant, dans les zones de peuplement les plus importantes, la multiplication et le développement des petites et moyennes agglomérations a considérablement réduit les temps d'accès aux villes. Cette accessibilité et cette connectivité nouvelle des espaces peuvent être plus ou moins intenses et plus ou moins développées selon les territoires, mais elles se traduisent par une profonde recomposition au sein des campagnes.

Or, ces changements constituent un point aveugle des systèmes statistiques officiels, qui proposent des définitions des populations et des territoires urbains et ruraux calées sur des critères hétérogènes, variant d'un pays à l'autre, basés soit sur un niveau de peuplement, soit sur un statut administratif, ou encore sur l'importance de l'activité agricole. Les catégories urbaine et rurale n'offrent donc qu'une idée imprécise – et souvent fautive – de la réalité. Les projections démographiques à vingt, trente ou quarante ans indiquent une tendance très générale qui masque l'essentiel des évolutions territoriales.

### • Une diversification des activités dont les moteurs doivent être renforcés

Les zones rurales restent encore ancrées dans l'agriculture et rares sont les ménages ruraux qui ne poursuivent pas, au moins partiellement, une activité agricole. Cette importance de l'agriculture est traduite par le poids des actifs agricoles dans la population active totale, qui reste très élevé, et enregistre, dans certains pays, les plus forts taux du monde, au-dessus de 75%. Si cette réalité agricole est prégnante, elle n'est pourtant plus exclusive.

En effet, la connexion croissante aux marchés des produits agricoles et des biens de consommation, la lente progression des niveaux de vie qui génère de nouvelles demandes, et une mobilité accrue entre campagnes, bourgs ruraux et petites villes, débouchent sur de nombreuses opportunités de diversification des activités dont s'emparent progressivement les ruraux (commerce, transport, transformation des produits, métiers divers de l'artisanat). Ainsi, les ménages sont de plus en plus pluriactifs, avec des spécialisations différentes selon les membres de la famille, dont certains pratiquent des

activités saisonnières au rythme des temps morts agricoles. Ils sont aussi, parfois, « multi-localisés », avec des activités de chaque côté de cette séparation – souvent de moins en moins nette – entre le rural et l'urbain, fréquemment permises par des migrations pendulaires lorsque les conditions de transport et la distance s'y prêtent. On rencontre donc des villageois qui s'urbanisent (et aussi des néo-citadins qui ont pu garder une exploitation agricole) et ces évolutions peuvent prendre la forme d'économies familiales « en archipel », où plusieurs membres du ménage exercent des activités dans des lieux différents, parfois éloignés (comme la grande ville ou même l'étranger).

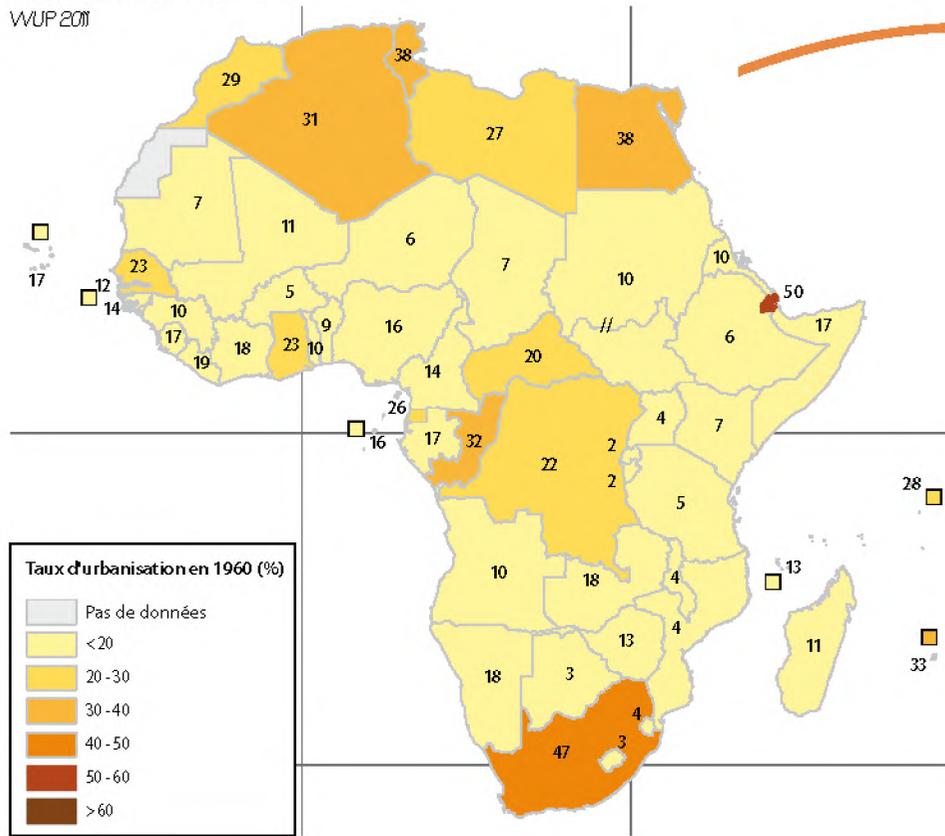
Pourtant, si cette diversification rurale est une tendance lourde, il ne faut pas occulter son caractère composite. Elle se développe au sein des ménages sans qu'il y ait fréquemment une spécialisation complète dans une seule activité : les niveaux de revenu restent modestes et les emplois salariés à temps plein sont rares, en zone rurale comme dans les petites villes. En conséquence, les sorties complètes de l'activité agricole sont encore réduites et les ménages ruraux gèrent en permanence une sorte de nouvelle mobilité à la fois sectorielle et spatiale.

Ces changements sont importants. Ils sont cependant insuffisants pour avoir permis – au niveau d'ensemble – une hausse significative des niveaux de vie. Les revenus ruraux en Afrique subsaharienne restent extrêmement faibles et leur amélioration impose à la fois d'augmenter les performances agricoles et de développer les fonctions des petites villes. C'est tout l'enjeu du développement territorial.



C8. L'urbanisation en 1960

WUP 2011



C9. L'urbanisation en 2010

Source: WUP 2011

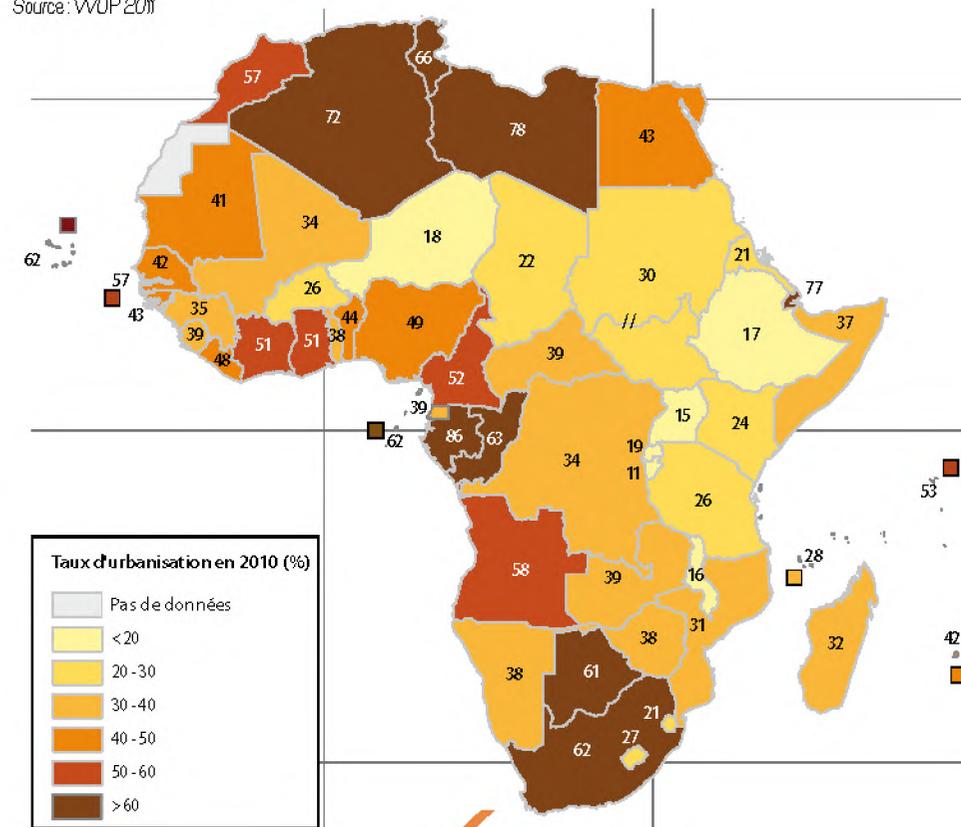
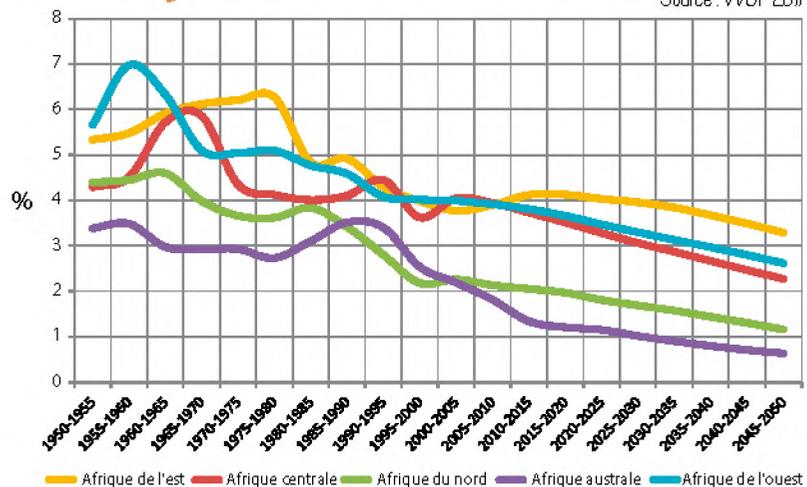


Fig. 2. Taux de croissance urbaine par grandes régions (1950-2050)

Source: WUP 2011



Géraud Magrin

## L'URBANISATION AFRICAINE : CROISSANCE, PALIER ET INCERTITUDE

*Une croissance urbaine soutenue depuis 60 ans a permis à l'Afrique de rattraper en partie son retard d'urbanisation. Mais son processus d'urbanisation reflète les incertitudes de sa trajectoire de développement. Le continent se conformera-t-il aux modes de transition économique et urbaine observés ailleurs (où les progrès de l'urbanisation accompagnent le développement économique) ou bien assistera-t-on à une stagnation de l'urbanisation « classique », plafonnant sous l'effet de la permanence d'une économie primaire exportatrice de ressources naturelles ?*

### • Un rattrapage fulgurant

L'Afrique connaît la croissance urbaine la plus rapide au monde (3,2% annuels) avec une différence marquée entre l'Afrique subsaharienne (3,6%) et l'Afrique du nord (2%). En Afrique subsaharienne, la population urbaine a été multipliée par 10 entre 1950 et 1990 tandis que la population totale triplait.. Conakry, la capitale de la Guinée, a vu sa population multipliée par 60 entre 1950 et 1990. L'Afrique parcourt en quelques décennies un chemin que l'Europe a réalisé en deux siècles.

Cette forte croissance urbaine s'explique d'abord par les niveaux d'urbanisation très faibles en début de période. Le ralentissement du rythme de croissance consécutif

à la crise économique des années 1980-1990 se fait sentir aujourd'hui sur tout le continent, mais de façon très inégale selon les régions.

### • Deux Afriques urbaines

Les taux d'urbanisation – part de la population urbaine dans la population totale – sont inférieurs à la moyenne mondiale en 1960 comme en 2010. Cependant, deux grands types de situation se distinguent.

L'Afrique la plus urbaine se situe aux deux extrémités du continent. Dans les trois pays du Maghreb, les deux pays africains du Machrek et en Afrique du Sud, les citadins sont environ un tiers de la population en 1960, parfois près de la moitié (Afrique du Sud). En 2010, le taux d'urbanisation avoisine les deux tiers de la population. L'évolution est la plus marquée dans les pays ayant disposé d'une rente importante des hydrocarbures (Algérie, Libye).

En Afrique subsaharienne, les taux d'urbanisation sont plus faibles. En 1960, ils sont compris entre 10 et 20%, avec des pays particulièrement ruraux où l'urbanisation est embryonnaire (moins de 10% de citadins), notamment en Afrique orientale (Ethiopie, Ouganda, Burundi, Rwanda, Kenya, Tanzanie, Mozambique) ou au Sahel (Burkina Faso, Niger, Tchad)1. Quelques cas présentent des taux d'urbanisation supérieurs à 20% : il s'agit de pays ayant concentré des fonctions politiques particulières (Sénégal et Congo, sièges des capitales administratives de fédérations coloniales), de pays où l'essor de l'économie minière ou de l'agriculture d'exportation a

stimulé une urbanisation précoce (actuelle RDC, Ghana), ou de quelques territoires peu peuplés (Guinée Equatoriale, Djibouti).

En 2010, les taux d'urbanisation ont partout fortement augmenté et souvent doublé, pour se situer à présent entre 20 et 40%. Ceux qui restent les plus ruraux (entre 10 et 20% d'urbains) sont les pays des hautes terres d'Afrique orientale ou des Grands Lacs (Ethiopie, Rwanda, Burundi, Ouganda, Malawi) ou certains pays sahéliens (Niger). Certains pays ont connu une progression de l'urbanisation timide, reflet d'un marasme économique en lien avec des difficultés politiques, comme la RDC, la Somalie, la Sierra Leone ou l'Erythrée, où les taux d'urbanisation ont au mieux à peine doublé depuis 1960, alors qu'ils ont été souvent multipliés par 3 ou 4 ailleurs. En outre, deux facteurs contribuent à expliquer les différences nationales : d'une part, les pays en position littorale sont dans l'ensemble plus urbanisés que les pays enclavés (Sénégal et Mauritanie vs autres pays sahéliens) ; d'autre part, les pays ayant développé l'exploitation des ressources extractives, en particulier les hydrocarbures, ont connu aussi un rythme d'urbanisation particulièrement rapide (Angola, Nigeria, Botswana), vidant parfois complètement les campagnes dans le cas de pays peu peuplés (Gabon).

### • Panne ou pause de croissance ?

Les taux de croissance urbaine par grande région, partout élevés, marquent une tendance au ralentissement. En 2010, l'Afrique du nord a rejoint l'Afrique australe avec des

taux de croissance urbaine modérés (1,5-2%/an), tendance qui devrait se poursuivre (1%/an attendus en 2050), les réservoirs ruraux étant déjà largement entamés.

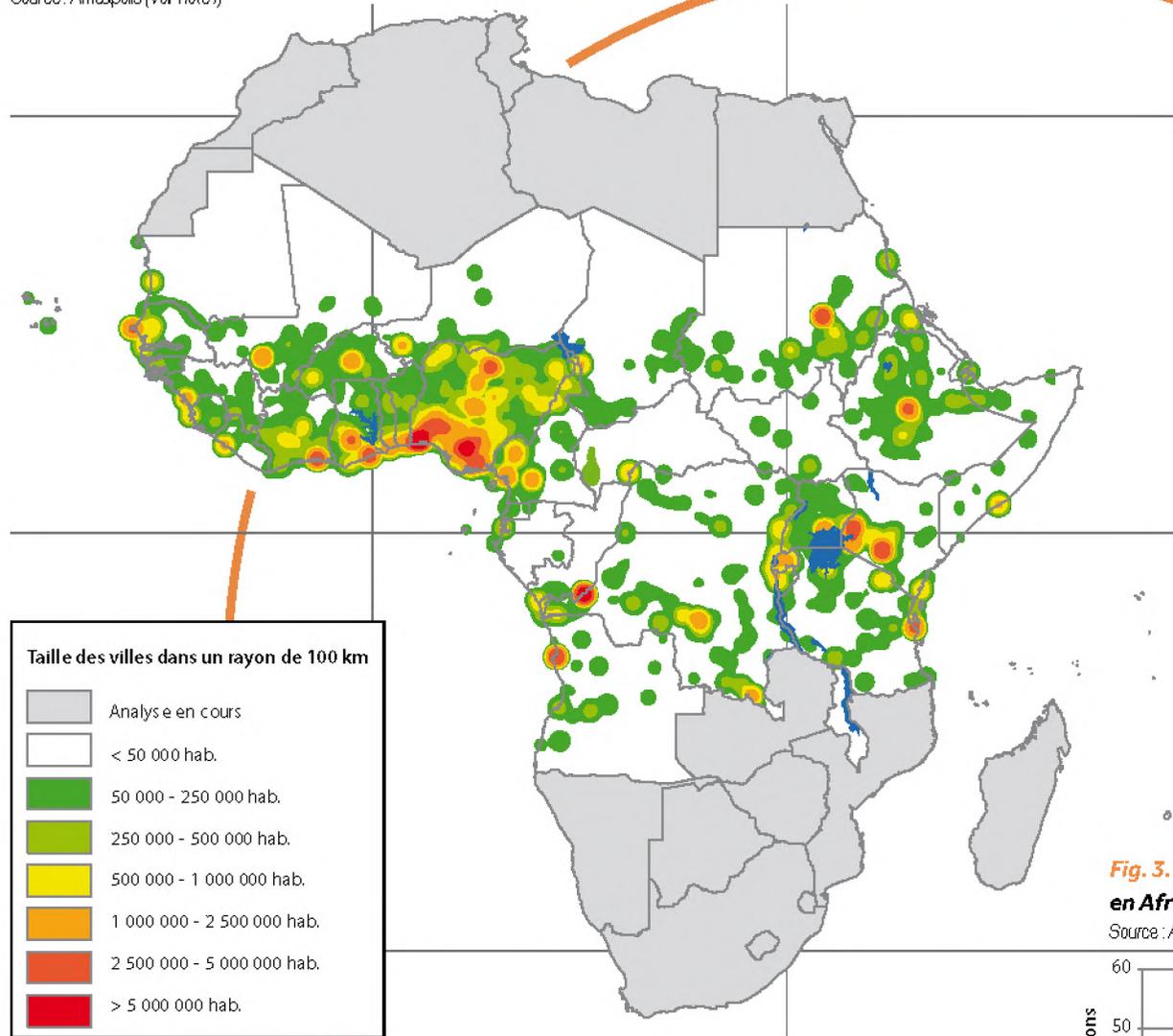
En Afrique subsaharienne, l'essentiel de la poussée urbaine a eu lieu dans les années 1950 à 1970 (jusqu'à 6-7%) avant de marquer le pas (4% en 2010, autour de 3% attendus en 2050). La convergence s'y observe au moment de la profonde crise économique des années 1980-1990, au plus fort de la poussée démographique. Alors que la croissance naturelle reste forte (2,6% par an), cette décélération de l'urbanisation signifie que le solde migratoire n'est plus que légèrement positif.

L'hypothèse d'une « panne urbaine » sanctionnant la crise est alors émise : en l'absence de nouveaux moteurs de croissance, chômage, pauvreté et problèmes urbains de tous ordres réduiraient l'attractivité des villes et amèneraient l'urbanisation à plafonner à un niveau inférieur à 50%. Echapper à cette ornière suppose d'inventer de nouveaux modèles de développement adaptés aux formes contemporaines d'occupation des territoires.



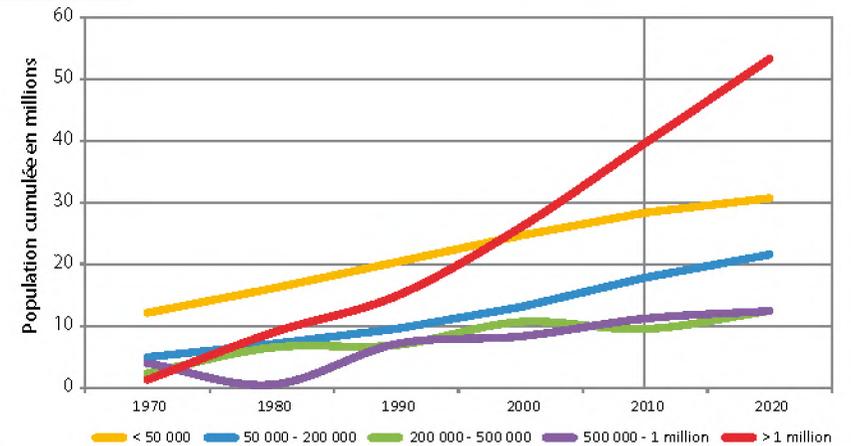
**C10. Noyaux de peuplement urbain en 2010**

Source : Africapolis (voir note 1)



**Fig. 3. Croissance urbaine par classes de villes en Afrique de l'ouest, centrale et orientale (1960-2020)**

Source : Africapolis



Jacques Imbernon

## DENSIFICATION ET DIVERSIFICATION URBAINE : MÉGAPOLES ET ARCHIPELS

*L'extraordinaire poussée urbaine qui caractérise l'ensemble de l'Afrique s'accompagne de l'émergence progressive de mégapoles et d'une recomposition des armatures urbaines. Cette urbanisation est cependant affectée par la faiblesse des échelons inférieur et intermédiaire, qui handicape la diversification des économies locales. C'est tout l'enjeu du développement territorial.*

### • Des morphologies urbaines diversifiées

La croissance urbaine est actuellement éloignée des records observés dans les années 1950-1970, lorsqu'elle atteignait 7-8% par an (doublement de la population en 10 ans) et jusqu'à 10% pour certains pays (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Togo, Tanzanie, Mozambique, Botswana).

Parallèlement, l'urbanisation change de forme. Les espaces urbanisés doivent être considérés non plus du point de vue de la seule densité et continuité du bâti, mais de la « connectivité » des réseaux de villes. En effet, de grandes aires urbanisées articulées apparaissent, comme par exemple le long du littoral du Golfe de Guinée, entre Accra et Lagos.

L'Afrique ne compte que peu de grandes villes par rapport aux autres continents : une trentaine de villes millionnaires pour un milliard d'habitants, quand les Etats-Unis en ont 40 pour 285 millions. Les grandes villes constituent des systèmes urbains très différenciés,

selon trois types dominants : macrocéphale, c'est le cas du Sénégal, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Guinée ou de Madagascar – la capitale concentre plus de 20% de la population totale du pays et plus de 60% de la population urbaine (80 % pour Conakry) et l'écart de taille avec la 2<sup>ème</sup> ville du pays est très important ; bicéphale comme au Cameroun, où Yaoundé est la métropole administrative et Douala la métropole économique ; multipolaire hiérarchisé, comme en Afrique du nord (Algérie, Maroc), en Afrique australe et au Nigéria.

### • Nouvelles villes et urbanisation « par le bas »

L'émergence de nouvelles villes relève de processus de densification et de croissance endogène, voire, dans quelques cas, de choix politiques volontaristes. Des « villes nouvelles » ont ainsi été créées ex-nihilo (ou à partir d'une petite agglomération) sur la base d'une volonté d'aménagement du territoire. C'est le cas de nouvelles capitales nationales (Nouakchott, Dodoma, Yamoussoukro, Abuja), qui peuvent atteindre aujourd'hui près d'un million d'habitants.

Mais c'est la croissance des agglomérations existantes qui constitue le phénomène majeur : développement des villes secondaires à partir de leurs fonctions administratives (chefs-lieux de divisions territoriales) et en fonction du potentiel de leur hinterland ; urbanisation in situ de gros villages qui deviennent bourgs ruraux puis petites villes à partir de fonctions diverses (commerciales, de service ou même religieuses).

Cette urbanisation « par le bas » est particulièrement vive en Afrique de l'ouest, du centre et de l'est. C'est la catégorie des petites villes de moins de 50 000 habitants qui a la plus forte croissance, après celle des grandes métropoles millionnaires, alors que les villes intermédiaires (entre 200 000 et un million d'habitants) apparaissent comme le maillon faible des armatures urbaines.

### • L'émergence d'« archipels métropolitains »

Les villes petites et moyennes prolifèrent à la périphérie des grandes villes. Il ne s'agit pas d'un processus de périurbanisation comme le connaissent les pays les plus riches : les systèmes d'emploi et de transport ne le permettent pas. En Afrique de l'ouest, ces villes constituent des tissus urbanisés dont le semis se distribue le long des grands axes de communication radiaux pour former de vastes bassins multipolarisés. C'est le cas en particulier dans le Golfe de Guinée et dans tout le Nigéria. On observe aussi des dispositifs analogues sur les hauts plateaux éthiopiens, dans le corridor Nairobi - Kampala et dans les Grands Lacs.

Ces bassins urbains, qui esquissent de futures mégapoles, peuvent être rapprochés du concept d'archipel métropolitain théorisé par Olivier Dollfus. On observe ainsi aujourd'hui en Afrique des « grappes de villes » constituant des archipels, fonctionnant en réseau, sur un autre mode que celui des centres polarisant des territoires selon le modèle classique centre-périphérie. Le fonctionnement de ces réseaux ne repose pas sur la contiguïté (distance) mais sur la connectivité topologique. Les axes de circulation sur le territoire jouent un rôle prépondérant.

Ainsi, en Afrique de l'ouest, le développement des littoraux, où se situent les grandes métropoles côtières, a débouché sur une structuration en « dents de peigne ». Ces axes méridiens, perpendiculaires aux côtes, engendrent eux-mêmes une prolifération de petites agglomérations – entre Dakar et Touba, Abidjan et Bouaké, Accra et Kumasi,

Lomé et Kara, Cotonou/Porto Novo et Abomey, Lagos et Ibadan – qui s'inscrivent dans les trajectoires d'échange anciennes du commerce de traite. De tels réseaux nord-sud permettent de valoriser les complémentarités entre zones écologiques (forêts, savanes, Sahel, désert) ; ils engendrent de véritables axes de peuplement.

### • Un modèle d'urbanisation incomplet et qui reste à définir

L'Afrique émergente est aujourd'hui celle des grandes métropoles connectées au réseau des villes mondiales. Mais cette connexion ne sera porteuse de développement que si elle s'accompagne d'une densification du réseau urbain, dont le déséquilibre actuel constitue un handicap. Les archipels tendent à accentuer les vides, et faute de fonctions urbaines affirmées – conséquence de la priorité accordée aux métropoles –, les petites villes et surtout les chefs-lieux régionaux souffrent d'une anémie structurelle qui grève le renforcement territorial. Cette faiblesse de l'urbanisation intermédiaire (le chaînon manquant de l'urbanisation) est un handicap majeur qui limite la densification des relations villes – campagnes, clé d'une diversification économique rurale porteuse de changement structurel.

C'est cette « réappropriation des territoires » en réponse à une métropolisation devenue difficilement gérable qui constitue la clé d'un nouveau modèle de développement.

#### Lexique

- **Mégapole** : on appelle mégapole une très grande agglomération urbaine peuplée de plusieurs millions d'habitants. Le seuil de population a été fixé par l'ONU à 10 millions d'habitants, il en existe entre 20 et 25 dans le monde.
- **Ville** : la définition des villes varie selon les systèmes statistiques nationaux, ce qui conduit à une grande imprécision des catégories urbaine et rurale. Pour le programme Africapolis, qui propose une cartographie des zones urbaines, est considérée comme urbaine toute unité locale administrative de plus de 10 000 habitants dont l'agglomération principale abrite plus de la moitié de la population. Une agglomération est définie comme un ensemble de constructions dont aucune n'est distante des autres de plus de 200 mètres ; elle exclut de l'espace urbain tous les usages agricoles.





# 3

## DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET PERFORMANCES AGRICOLES

### Planche 5

Une lente transition économique  
qui appelle un nouveau modèle territorial

*Bruno Losch*

### Planche 6

Performances de la production  
alimentaire : un potentiel largement inexprimé

*Bruno Dorin*

### Planche 7

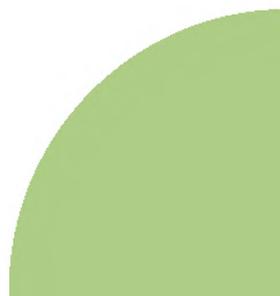
Une agriculture d'exportation vulnérable

*Benoît Daviron*

### Planche 8

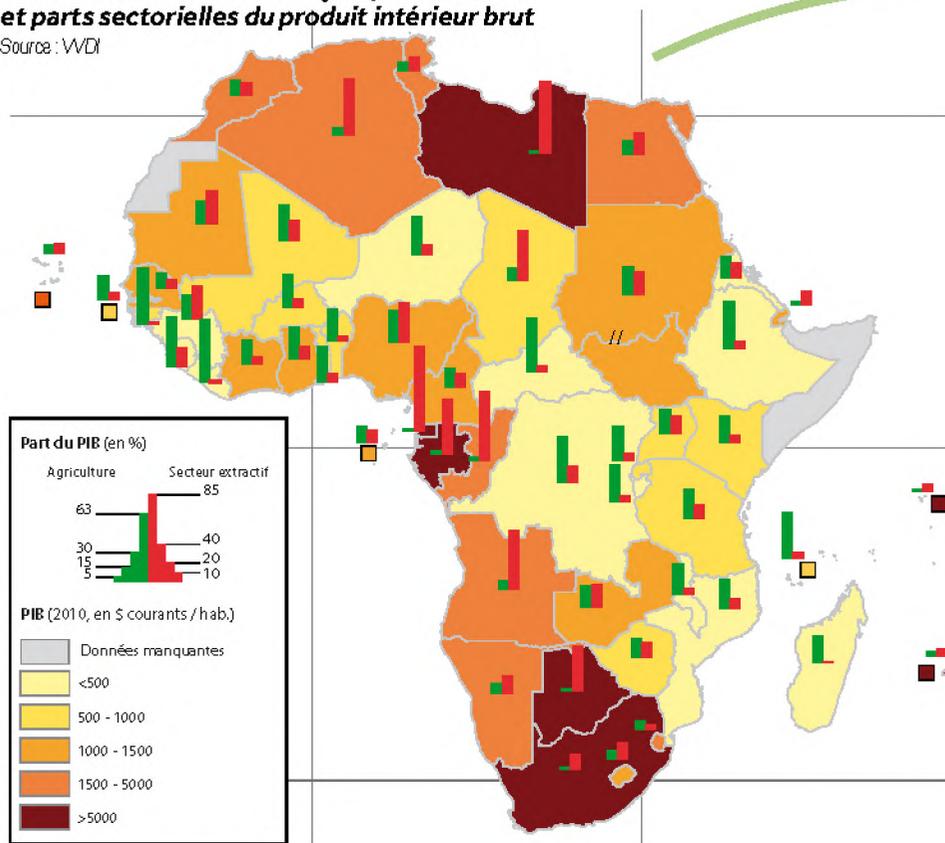
Alimentation :  
l'Afrique à la conquête de son marché intérieur

*Nicolas Bricas*



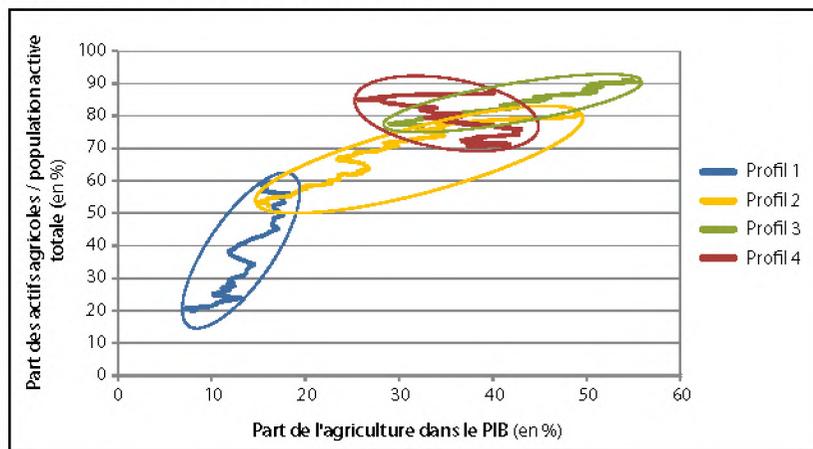
### C11. Niveaux de revenu moyen par habitant et parts sectorielles du produit intérieur brut

Source : VVDI



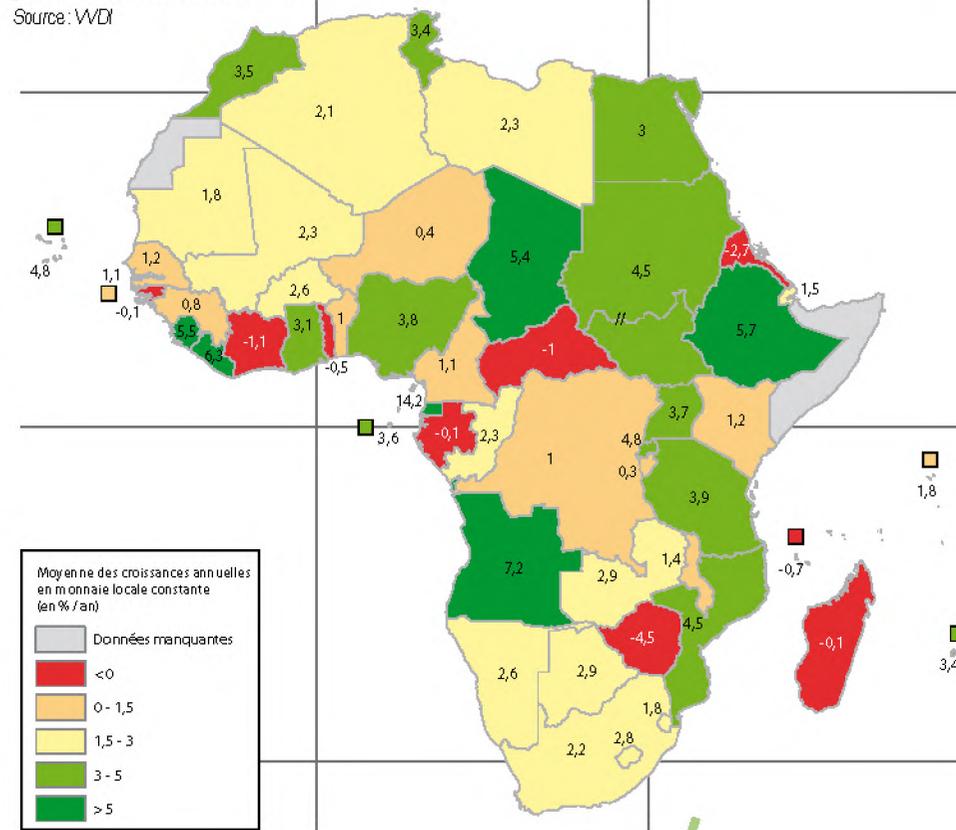
**Fig. 4. : Profils-typé de changement structurel (1961-2010)**

Source : FAOSTAT, VVDI et calculs auteurs (voir encadré et note 2)



### C12. Croissance moyenne du produit intérieur brut par habitant (2000-2010)

Source : VVDI



3

Bruno Losch

## UNE LENTE TRANSITION ÉCONOMIQUE QUI APPELLE UN NOUVEAU MODÈLE TERRITORIAL

*Le continent a connu une transformation économique très lente caractérisée par le poids récurrent du secteur agricole et une urbanisation sans industrialisation.*

*Les trajectoires de changement structurel font cependant apparaître de fortes différences nationales selon que les pays disposent ou non de rentes extractives, certains pays amorçant par ailleurs une diversification économique effective. La « densification économique » des territoires fait partie des réponses possibles au besoin de changement de modèle de développement.*

### • La grande disparité des situations nationales

Les discours sur la situation économique du continent sont très contrastés. La récurrence de crises depuis les indépendances a marqué les esprits, alors que le taux de croissance soutenu de la région dans les années 2000, après une longue stagnation, offre des arguments aux tenants d'une possible émergence. Le revenu moyen par tête a progressé de 30% au cours de la dernière décennie et la croissance africaine a globalement résisté à la récession mondiale récente. Les prix des ressources minérales ont joué un rôle évident dans cette tendance, mais ils n'expliquent pas tout. Certains pays, notamment en Afrique de l'est (Ethiopie, Rwanda, Mozambique), progressent rapidement sans bénéficier de richesses minières ou pétrolières.

Au-delà de la conjoncture actuelle, la région est avant tout caractérisée par de profondes

disparités, en termes de croissance, certains pays ayant même connu – du fait de difficultés politiques ou de conflits – des évolutions moyennes négatives depuis 2000. Trois ensembles distincts se détachent : l'Afrique du nord correspond à elle-seule à 35% du produit intérieur brut (PIB) du continent ; un seul pays, l'Afrique du Sud, fournit à lui seul 20% du PIB ; le reste de l'Afrique subsaharienne (47 pays) est à l'origine des 45% restants, alors qu'elle compte 75% de la population. En conséquence, 27 des 48 Etats au sud du Sahara sont dans le groupe des pays à faible revenu de la Banque mondiale (< à 1 025 \$ par habitant et par an), dont 13 à moins de 500 \$, ce qui signifie des situations concrètes d'extrême pauvreté et moins de 2\$ par jour et par habitant en moyenne.

### • La faiblesse du changement structurel face à des défis majeurs

Alors que les économies d'Afrique du nord et de l'Afrique du Sud ont été largement recomposées au cours des cinquante dernières années, conséquence de leur urbanisation et du développement, pourtant inégal, des industries et des services, l'Afrique subsaharienne reste durablement marquée par le poids de son secteur primaire et l'exploitation de ses ressources naturelles, celles du sol et du sous-sol. Parmi les pays d'Afrique continentale et Madagascar, 19 ont plus de 50% de leur PIB basé sur l'agriculture, les mines et l'énergie. Le secteur manufacturier est extrêmement limité et seuls les secteurs des services et du BTP – tirés par la croissance urbaine – ont progressé, au détriment de la

production de biens. Une situation très éloignée des processus d'émergence enregistrés en Asie de l'est et du sud-est.

Les raisons de cette anémie structurelle sont bien sûr multiformes. Elles s'expliquent par l'insertion tardive du sous-continent dans l'économie mondiale, une tutelle coloniale contraignante qui dure jusqu'aux années 1960, voire 1970 – marquée par un éclatement des territoires consolidé au moment des indépendances –, et par une urbanisation récente et rentière basée sur l'administration étatique et les matières premières. L'Afrique subsaharienne est la région de l'urbanisation sans industrialisation : un phénomène atypique dans l'histoire économique mondiale.

Cette inertie est renforcée lorsqu'on considère également la structure d'emploi et le poids de l'agriculture dans la population active : dans les pays marqués par des taux de ruralité élevé, l'agriculture concerne souvent plus de 70% des actifs. Le sous-continent demeure très majoritairement agricole.

Une question centrale est dès lors celle de la réponse aux défis d'une croissance démographique extrêmement forte, caractérisée par la poussée des jeunes actifs, dans le contexte d'une mondialisation qui offre d'évidentes opportunités, mais aussi les contraintes d'une concurrence internationale exacerbée par les écarts de compétitivité, qui ne sont pas aujourd'hui en faveur de l'Afrique. Ces contraintes risquent fort d'être renforcées par les conséquences du changement climatique global et par la tension sur les ressources naturelles non renouvelables.

### • A la recherche d'un nouveau modèle

L'augmentation rapide de la population active et l'évolution positive du rapport actifs/inactifs, souvent qualifié de « dividende démographique », sont a priori favorables à la croissance. Ils impliquent néanmoins de définir des stratégies, dans un environnement international concurrentiel, pour offrir

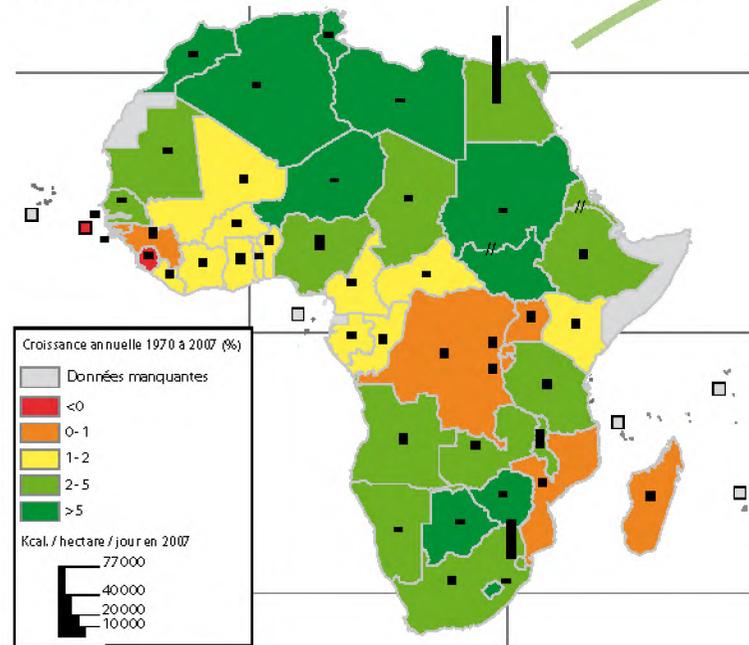
des emplois au plus grand nombre tout en améliorant les revenus. Il n'existe évidemment pas de « prêt-à-porter » en termes de politiques, mais entre les mirages d'une industrialisation qui s'imposerait rapidement et la priorité à la conquête des marchés lointains, il apparaît que le potentiel considérable du marché intra-africain offre de solides perspectives pour la densification économique des territoires. Consolider l'intégration économique régionale, connecter les métropoles à leurs arrière-pays, renforcer les attributs économiques des villes moyennes, stimuler la demande rurale par un appui accru au secteur agricole, démultiplier les efforts de formation, sont – sans exclusives – des leviers possibles d'une diversification économique porteuse de développement.

### Des trajectoires de changement différenciées

Les parts de l'agriculture dans le PIB et dans la population active constituent des indicateurs fréquemment utilisés pour analyser la situation structurelle d'une économie. La prise en compte de leur évolution conjointe permet notamment d'esquisser des trajectoires mais aussi des rythmes de changement. Une telle approche est réductrice et se trouve confrontée à la qualité variable des données, mais elle permet d'éclairer des situations nationales extrêmement contrastées. La figure 4 propose quatre profils-typiques de changement structurel qui révèlent de fortes différences d'évolution depuis les années 1960 (les courbes de chaque type se lisent de droite – 1961 – à gauche – 2010). Le type 1 correspond aux pays qui ont connu les évolutions les plus marquées, caractérisés par une forte urbanisation et une sortie significative du secteur agricole : il comprend à la fois à des économies rentières basées sur l'exportation de produits miniers (Algérie, Libye, Congo), des économies diversifiées marquées par le développement industriel (Afrique du Sud, Mauricie, Tunisie), tout en conservant parfois un secteur agricole d'exportation dynamique (Maroc, Egypte). Le type 3 au contraire est celui des pays fortement ruraux et agricoles (Afrique de l'est, Madagascar, Mali, Niger), où les évolutions d'ensemble ont été particulièrement lentes sur la période. Le type 2 constitue une situation intermédiaire avec un poids plus limité de l'agriculture, mais qui reste cependant élevé (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun, Sénégal). Le type 4, enfin, présente l'évolution atypique des pays où le poids de l'agriculture s'est renforcé : il s'agit essentiellement des pays ayant connu des crises et où le repli de l'activité s'est durablement effectué sur le secteur agricole (Sierra Leone, Libéria, Guinée-Bissau, RDC et RCA).

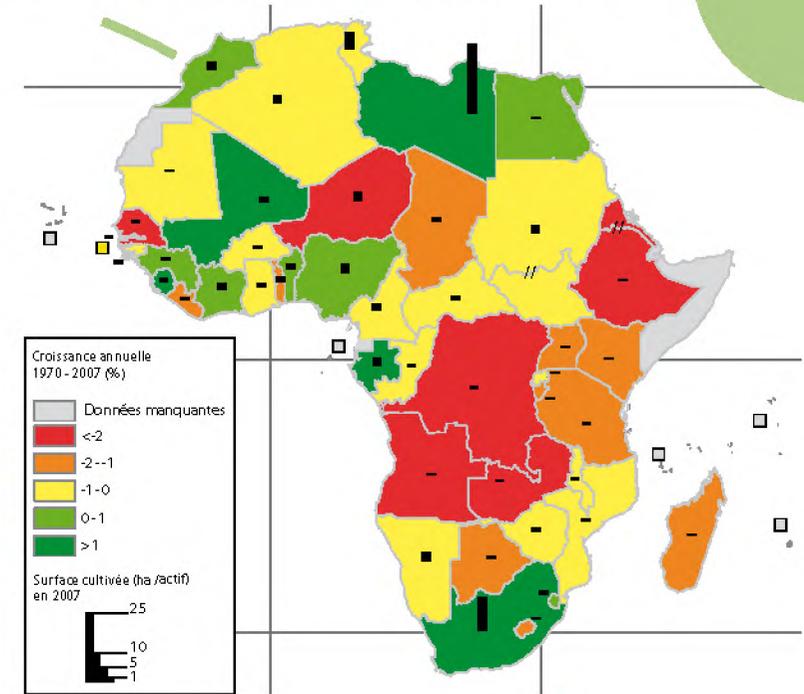
**C13. Productivité de la terre (productivité alimentaire végétale par hectare cultivé)**

Source : Dorn 2011



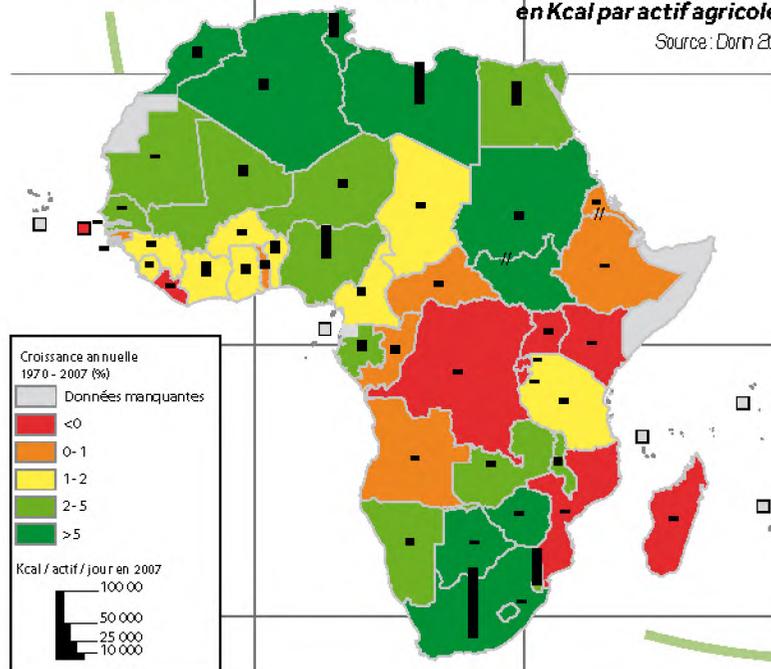
**C14. Disponibilités en terres cultivées (surface cultivée par actif agricole)**

Source : Dorn 2011



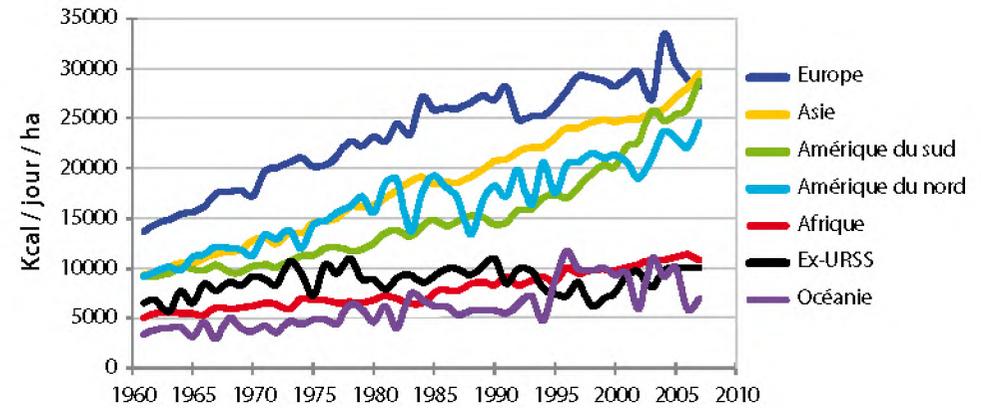
**C15. Productivité du travail (productivité alimentaire végétale en Kcal par actif agricole)**

Source : Dorn 2011



**Fig. 5. Productivité de la terre comparée par grandes régions du monde**

Source : Dorn 2011



3

Bruno Dorin

## PERFORMANCES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE : UN POTENTIEL LARGEMENT INEXPRIMÉ

*La production alimentaire a globalement suivi la croissance démographique et urbaine grâce à l'augmentation des surfaces cultivées mais – aussi – des rendements. La lente érosion de la production alimentaire par habitant, compensée par des importations, pose la question de la capacité de réponse à l'augmentation de la population alors que les surfaces cultivées par actif diminuent. Mais la faiblesse de la productivité offre de considérables marges de progrès.*

### • Des performances inégales en deçà des besoins globaux

En 2007, l'Afrique concentre 15% de la population mondiale pour 16% des terres cultivées. Sur ces terres ne poussent cependant que 8% des calories alimentaires végétales produites la même année dans le monde (et 4% des calories animales). Cet écart masque toutefois un phénomène important : depuis 1970, cette production alimentaire végétale a augmenté en moyenne de 2,6% par an, un rythme similaire à celui de l'Asie (2,7%) et légèrement supérieur à la moyenne mondiale (2,15%).

Cette évolution positive est composite et ambivalente. Elle résulte de l'accroissement des surfaces cultivées – qui frôle en moyenne 0,9% par an depuis 1970 (le plus fort taux

observé après l'Amérique Latine) – mais aussi des rendements qui enregistrent pourtant le plus bas taux (1,7%) après l'Europe et l'ex-URSS. Partant d'un faible niveau, ces rendements demeurent donc parmi les plus bas au monde en 2007. Ce sont eux toutefois qui ont contribué pour 65% à l'augmentation de la production, contre 35% attribuables à l'accroissement des surfaces.

Cette évolution positive en valeur absolue ne doit cependant pas faire oublier une tendance beaucoup plus préoccupante : avec la plus forte croissance démographique au niveau continental (2,65% par an en moyenne), la production alimentaire végétale par habitant a diminué de presque 0,1% par an sur la période – le seul taux négatif observé à l'échelle mondiale – pour n'atteindre que 2 785 kcal/capita en 2007 (la moyenne mondiale est supérieure à 5 000 kcal Afrique comprise). En conséquence, l'augmentation des disponibilités alimentaires par habitant, qui demeurent les plus faibles au monde, tout spécialement en produits animaux (lait, viandes, œufs), ne peut se faire que par un recours accru aux importations.

### • Une grande diversité de situations mais des défis similaires

L'analyse des processus qui sous-tendent cette évolution d'ensemble implique de prendre en compte d'importantes différences entre pays qui expriment la grande diversité des situations africaines :

- La croissance moyenne du rendement alimentaire (exprimé en kilocalories par hectare) a fréquemment dépassé 2% par an, tout spécialement dans les pays ayant bénéficié du progrès de l'irrigation. La Tunisie et le Maroc se démarquent avec un taux supérieur à 10%. Il n'empêche que les rendements journaliers de 2007 sont tous inférieurs à la moyenne mondiale (22 000 kcal) à l'exception de l'Égypte et du Swaziland, en partie à cause de leur importante production sucrière.

- Faute d'alternatives suffisantes en termes d'emploi en dehors de l'agriculture, la population active agricole africaine a augmenté de 1,9% par an, soit beaucoup plus que les surfaces cultivées (0,9%). En conséquence les surfaces cultivées par actif ont régressé dans trois quarts des pays pour atteindre des valeurs presque aussi faibles qu'en Asie : dans plus de vingt pays la surface moyenne est inférieure à 1 ha. Cette évolution est paradoxale eu égard au potentiel cultivable – largement méconnu – et met en évidence d'importants problèmes d'accès (statuts fonciers) et d'accessibilité (enclavement).

- Cette diminution des surfaces cultivées par actif est problématique puisqu'elle contribue, combinée à la faible progression des

rendements, à une productivité du travail modeste (le ratio en kilocalories par actif est une approximation du revenu à prix réels constants :  $\text{kcal/actif} = \text{kcal/ha} \times \text{ha/actif}$ ). La productivité du travail agricole a diminué ou peu augmenté dans les pays d'Afrique centrale et de l'est et, en 2007, dans plus de trente pays, elle reste inférieure à la moyenne asiatique déjà très faible (14 600 kcal/actif/jour contre plus de 260 000 en Europe par exemple).

Avec de si bas niveaux de revenu du travail, quelles sont les perspectives offertes aux actifs agricoles ? Migrer dans des bidonvilles ou survivre dans les campagnes ? Parallèlement aux opportunités de diversification rurale et de migration vers des emplois décentés dans les villes, les réponses devront venir de la promotion de modèles de développement agricole adaptés. La faiblesse des productivités offre des marges de progrès considérables qui peuvent être mobilisées pour répondre aux multiples défis économique, social et environnemental, exacerbés plus qu'ailleurs dans le monde par une transition démographique qui est loin d'être achevée.

### Pourquoi utiliser les calories alimentaires comme unité de mesure ?

Analyser les performances alimentaires en calories est inhabituel. Cette analyse présente des inconvénients aux plans économique (la calorie d'une graine de maïs ne vaut pas celle d'une graine de café) et nutritionnel (la calorie est un indicateur insuffisant de la valeur nutritionnelle des productions et consommations). Mais elle offre aussi d'énormes avantages. La conversion de quantités (produites, échangées ou consommées) en calories permet en effet :

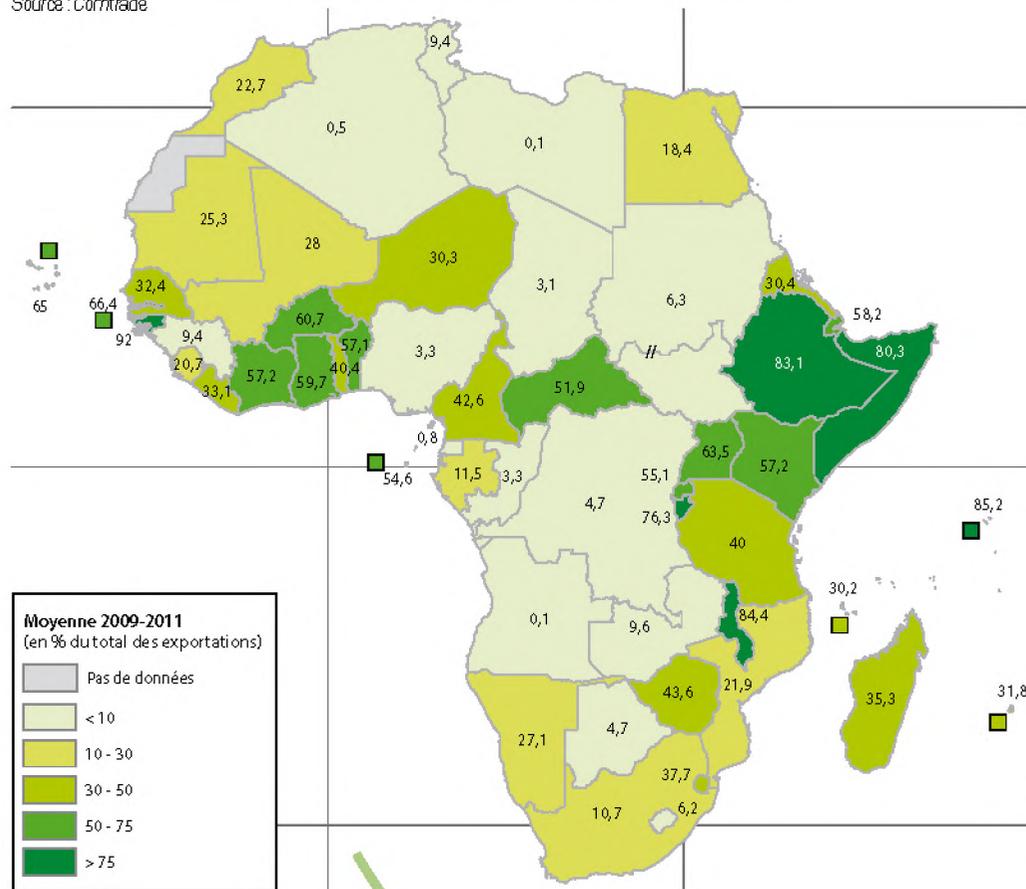
- d'agréger des volumes de produits très différents sans recourir à la conversion monétaire qui pose d'autres problèmes ;
- d'évaluer le rendement de systèmes complexes combinant plusieurs cultures par an sur une même parcelle.

Est ici considéré comme « produit alimentaire » toute biomasse pouvant, sous sa forme primaire, servir d'aliment à l'être humain, et servant effectivement à cet usage (graines, racines, huile, etc.) ou non (semences, aliments pour animaux, biocarburants, etc.) après transformation ou non. Cette définition intègre donc la majorité des produits agricoles, avec des exceptions comme les fibres, le caoutchouc, le tabac ou les fourrages (luzernes, pailles, etc.) pour lesquels une conversion en calories alimentaires est impossible. Comme ces productions occupent également des surfaces « cultivées » (cultures annuelles et pérennes), leur non-prise en compte peut introduire un biais dans l'estimation du « rendement » (productions/surface). C'est notamment le cas en Afrique pour les régions productrices de coton.

Cette analyse en calories alimentaires utilise en amont, et pour l'essentiel, des données de la FAO. Elle a été utilisée par la prospective Agrimonde. Le détail des sources et de la méthodologie est présenté dans Dorin 2010 et Dorin et al. 2013.

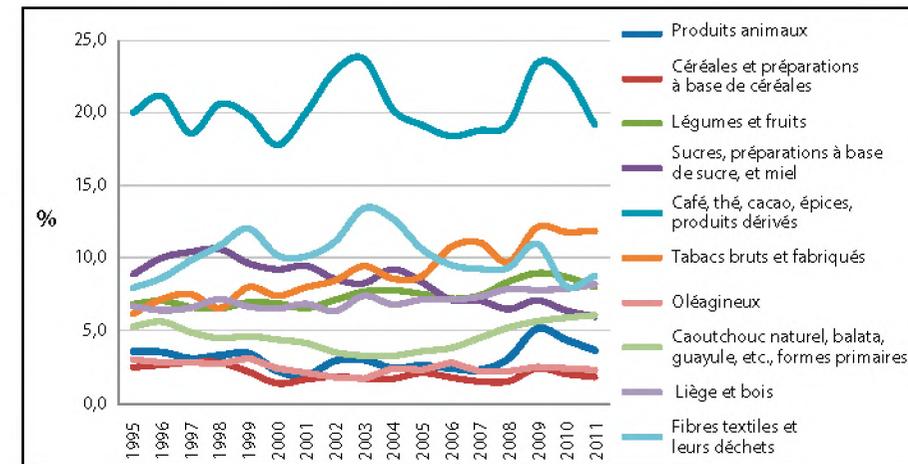
**C16. Place des produits agricoles dans les exportations de biens et services**

Source : Comtrade



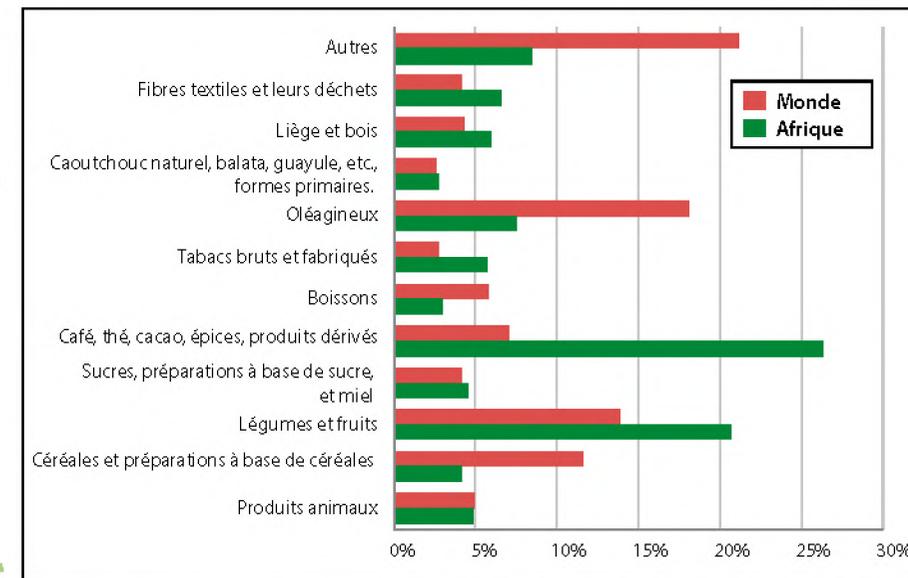
**Fig. 6. Parts de marché de l'Afrique dans les exportations agricoles mondiales (par groupes de produits)**

Source : Comtrade



**Fig. 7. Composition comparée des exportations agricoles entre l'Afrique et le reste du monde (moyenne 2009-11)**

Source : Comtrade



Benoît Daviron

## UNE AGRICULTURE D'EXPORTATION VULNÉRABLE

*Les exportations de produits agricoles conservent un rôle déterminant pour de nombreux pays mais elles ont été déclassées par la montée en puissance du secteur extractif au niveau continental. Alors que la composition des exportations a peu évolué, à l'exception de l'essor des fruits et légumes, les parts de marché de l'Afrique ont stagné et ne sont significatives que pour quelques catégories de produits – une situation porteuse de vulnérabilité du fait de la volatilité des prix. Des demandes nouvelles, notamment pour des produits alimentaires, offrent toutefois des perspectives de croissance.*

### • Des exportations agricoles évincées par le boom extractif

La part des produits agricoles dans les exportations totales de biens et services de l'Afrique a fortement diminué depuis 15 ans : elle est passée de 20 à 11%. Ce repli s'est effectué exclusivement au profit du secteur extractif (produits miniers et pétrole), dont la part est passée de 52 à 73%. Cette tendance renforce la spécialisation du continent dans l'exportation de ses ressources naturelles et met en évidence la faible diversification de sa base productive vers les produits manufacturiers et les services.

Les produits agricoles sont marginalisés voire totalement absents des exportations en valeur de nombreux pays pétroliers comme l'Angola, l'Algérie, la Libye, la Guinée Equatoriale, mais aussi le Nigéria, le Congo ou le Tchad, mettant en évidence la force du

« syndrome pétrolier ». A l'inverse, ils représentent la quasi-totalité des exportations pour de nombreux pays : plus de 90% pour la Guinée-Bissau, plus de 80% pour l'Ethiopie, le Malawi, les Seychelles ou la Somalie.

### • Une stabilisation des parts de marché après un long déclin

L'Afrique représente environ 6% des exportations mondiales de produits agricoles (hors échanges intra-Union européenne). Cette part de marché est à peu près stable depuis une quinzaine d'années, après un long déclin entamé au début des années 1960 : à cette date, la part du continent était à peu près le double de ce qu'elle est aujourd'hui, en conséquence des politiques d'autarcie impériale des pays colonisateurs européens mises en œuvre après la Première Guerre mondiale et la crise de 1929.

Cet élan a été interrompu par la montée des politiques agricoles protectionnistes dans les pays industrialisés, alors que les pays africains – à l'instar d'autres pays en développement – s'efforçaient au contraire de construire et de diversifier leurs économies nationales par la taxation de leurs exportations agricoles. Alors que les pays concurrents engageaient une diversification agricole et une politique agressive d'exportation, l'Afrique se repliait sur les seuls produits tropicaux, à destination principalement de l'Union européenne.

Malgré cette stagnation globale, plusieurs pays connaissent toutefois des renouveaux ou des dynamiques favorables, comme le Ghana depuis le début des années 1990, ou l'Egypte et l'Ethiopie depuis la fin des années 2000.

### • Une spécialisation durable : café – cacao – thé

La principale conséquence de cette histoire commerciale est le maintien et la stabilité de la spécialisation. Les exportations agricoles de l'Afrique demeurent dominées par le groupe dit des « boissons tropicales » : café, cacao et thé. Le cacao, qui représente 70% de ces exportations, se taille désormais la part du lion, alors qu'il était encore à parité avec le café (40/40) en 1995. Les pays du Golfe de Guinée produisent 75% du cacao mondial ; en revanche, la production africaine de café a été marginalisée : elle pèse à présent moins de 12% du total mondial. Alors que l'Ethiopie a gagné une place de cinquième producteur (5% des volumes), rivalisant avec la Colombie, les anciens grands producteurs africains ont été marginalisés (Côte d'Ivoire, Kenya) ou ont disparu (Angola). Pour le thé, le Kenya reste en tête des exportations en volume, suivi par le Sri Lanka et la Chine.

A l'échelle internationale, l'Afrique est la seule région à avoir conservé cette forte spécialisation dans les boissons tropicales : ces produits ne représentent plus que 9% des exportations agricoles de l'Amérique Latine et 8% de celles de l'Asie, contre 26% pour l'Afrique.

Le continent présente une spécialisation relative à l'exportation pour trois autres groupes de produits qui sont aussi en régression dans le commerce international : les fibres textiles (principalement le coton), le bois et le tabac. Ensemble, ils comptent aujourd'hui pour 18% des exportations africaines.

### • Nouveaux produits, nouveaux marchés

Les fruits et légumes occupent désormais la deuxième place parmi les produits agricoles exportés (21%). A côté de secteurs traditionnels comme la banane ou l'ananas en zone tropicale, ou les agrumes en zone méditerranéenne, l'Afrique a vu le développement

rapide d'exportations de légumes frais, ou de fruits relativement nouveaux sur les marchés internationaux – comme les mangues ou la papaye. La région participe pleinement à l'expansion de ce secteur, souvent considéré comme étant « à haute valeur » (notamment l'Afrique de l'est – Kenya et Ethiopie – ou la région méditerranéenne – Maroc, Egypte).

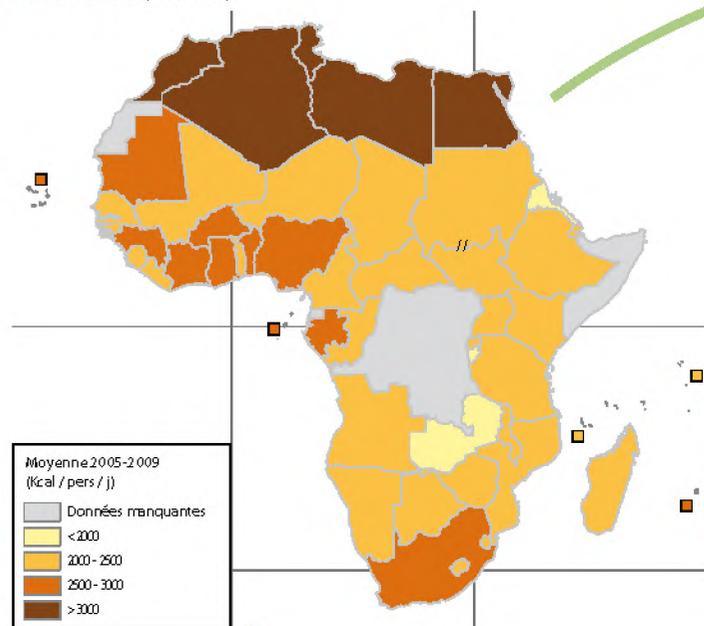
A l'inverse, les oléagineux, malgré la très rapide croissance des échanges internationaux, tirée par la demande des pays émergents asiatiques (Chine et Inde en particulier), et en dépit du rôle historique de l'Afrique dans la culture des plantes oléagineuses (arachide, sésame, palmier), n'occupent qu'une faible part dans les exportations agricoles du continent. Des évolutions très récentes pourraient toutefois changer cette situation dans les années à venir. Depuis 2008 en effet, de nouvelles filières d'exportation ont vu le jour (comme le sésame en Ethiopie), tandis que d'anciennes productions semblent connaître un renouveau (palmier au Nigéria ou en Côte d'Ivoire) ou un développement tiré par une demande nouvelle (huile d'olive en Tunisie et au Maroc).

Sous réserve de solutions apportées aux nombreuses barrières non commerciales, le commerce intra-africain de produits alimentaires devrait prendre une place croissante dans les exportations, tirée par l'évolution démographique du continent et l'expansion urbaine. Au-delà, le marché mondial offre des perspectives non négligeables, qui impliquent toutefois de bien gérer les tensions sur les ressources et leurs usages et, dans de nombreux pays, les conséquences macro-économiques du boom du secteur extractif.



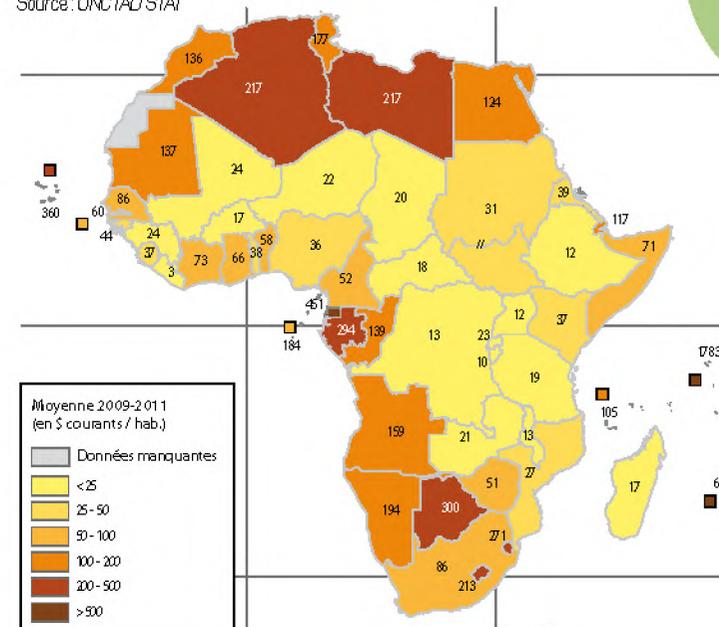
**C17. Disponibilité alimentaire moyenne**

Source : FAOSTAT (voir note 3)



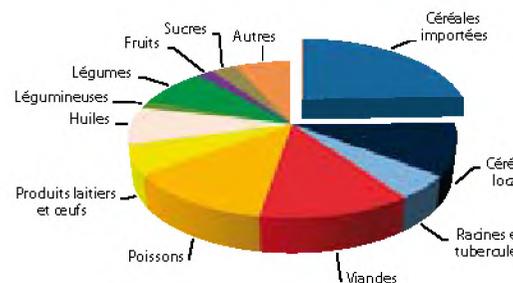
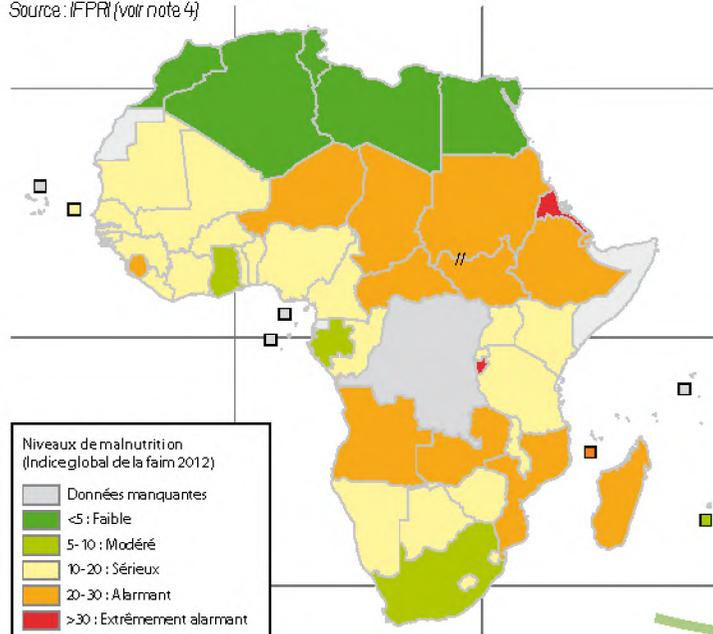
**C18. Valeur des importations alimentaires**

Source : UNCTAD STAT



**C19. Niveaux de malnutrition**

Source : IFPRI (voir note 4)

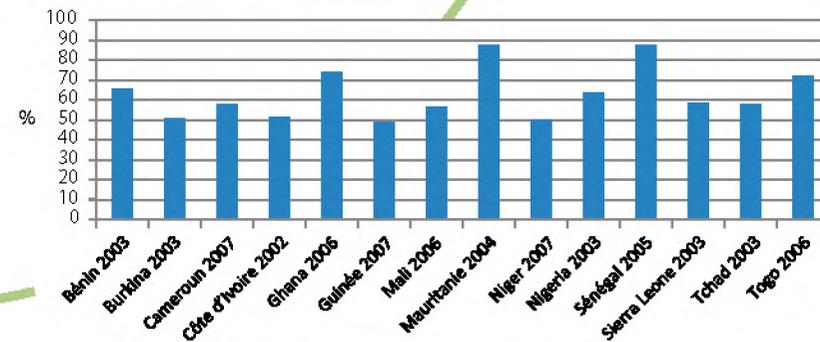


**Fig. 8. Structure de la consommation alimentaire des huit capitales de l'UEMOA en 2008**

Source : Enquêtes sur les dépenses des ménages (voir note 5)

**Fig. 9. Part des dépenses monétaires dans la consommation alimentaire des ménages ruraux en Afrique de l'ouest et du centre (14 pays)**

Source : Enquêtes nationales sur les dépenses des ménages



Nicolas Bricas

## ALIMENTATION : L'AFRIQUE À LA CONQUÊTE DE SON MARCHÉ INTÉRIEUR

**L'évolution de la consommation alimentaire des pays africains bouscule des idées anciennes : le milieu rural n'est plus un espace dominé par des agriculteurs qui auto-consomment leur production, et le milieu urbain n'est pas seulement nourri par les importations. Mais il existe toujours une malnutrition persistante, reflet de la pauvreté davantage que de la disponibilité alimentaire.**

### • Le milieu rural est intégré aux marchés

Si l'on en croit les enquêtes nationales sur la consommation des ménages menées depuis les années 2000, plus de la moitié de ce qui est consommé par les ruraux aujourd'hui est acheté (Figure 10). Parmi les ruraux, on compte aujourd'hui des résidents de petites agglomérations de quelques milliers d'habitants dont une partie ne travaille plus ou plus totalement dans l'agriculture : artisans, transporteurs, petits commerçants, etc. Par ailleurs, les agriculteurs produisent toujours du coton, du café ou du cacao, mais aussi et toujours plus du manioc, de l'igname, du maïs et de nombreux autres produits pour les marchés intérieurs africains. Et ils achètent également une partie de leur alimentation. Le marché alimentaire des pays africains n'est donc plus seulement urbain. Toujours d'après les mêmes enquêtes nationales, la moitié de ce marché est rural.

### • Les villes se nourrissent majoritairement de produits africains

Les villes africaines sont très dépendantes des marchés internationaux pour leur approvisionnement en céréales. Dans les capitales des pays de l'UEMOA, le riz et le blé importés représentaient en 2008, en valeur, les deux tiers de la consommation céréalière. Mais cette dépendance ne doit pas cacher le fait que les marchés urbains sont, malgré tout, majoritairement approvisionnés en produits locaux ou régionaux. Les dépenses alimentaires des citoyens se répartissent grossièrement en trois postes équivalents : les céréales et féculents (racines, tubercules et plantains) ; les produits animaux (viandes, poissons, produits laitiers et œufs) ; et les produits à sauce (légumes, légumineuses, huiles, fruits, sucre et condiments). Pour ces deux derniers tiers, les produits locaux sont largement dominants.

Les marchés urbains constituent désormais d'importants débouchés pour les productions africaines de maïs, de manioc, d'igname et de plantains, de viandes et poissons, d'huiles, de légumes et de fruits et de divers condiments à sauce. La très grande majorité de ces produits sont issus de l'agriculture familiale. Pour les producteurs agricoles africains, les débouchés commerciaux que représentent les marchés intérieurs de leur pays ou des pays voisins sont désormais nettement supérieurs aux marchés à l'exportation. Les cultures vivrières sont devenues de véritables cultures commerciales, souvent transformées artisanalement : semoules et

farine, huiles, produits fermentés, séchés, fumés, etc. Autour de ce secteur agro-alimentaire gravitent une multitude d'activités de fourniture d'emballages, d'énergie, d'équipements (moulins, râpes, presses, séchoirs, etc.), de transport, de commerce et de distribution. Tout ce secteur d'intermédiation est fortement créateur d'emplois, en particulier pour les femmes. Ces métiers sont souvent jugés par les jeunes plus attirants et à plus fort potentiel d'évolution que les seuls métiers d'agriculteurs. En ce sens, ce secteur agro-alimentaire apparaît aujourd'hui stratégique pour relever le défi de l'emploi rural.

Une telle structure de consommation relativise le rôle des céréales dans la question alimentaire. Elle permet aussi de comprendre que le niveau d'importations alimentaire par tête des pays d'Afrique reste modéré (Carte 22), même s'il atteint des niveaux qui rendent certains pays particulièrement vulnérables vis-à-vis des marchés internationaux : c'est le cas en particulier de l'Afrique du nord et de certains pays pétroliers et miniers.

### • La malnutrition perdue du fait de la pauvreté

Si le continent africain connaît une forte dynamique agricole qui a permis globalement de suivre la poussée démographique, il reste aussi celui des forts taux de prévalence de la malnutrition. Cependant, cette situation résulte en général bien davantage de la pauvreté que de trop faibles disponibilités alimentaires, même si celles-ci restent insuffisantes dans certains pays ou certaines zones. Mais c'est désormais moins la rareté des produits de base (céréales ou racines et tubercules) qui est en cause que l'insuffisante diversification alimentaire des plus pauvres. Elle engendre des carences nutritionnelles qui, combinées à de fortes prévalences de maladies et une insuffisance des soins, conduisent à une malnutrition préjudiciable au développement humain et qui handicape aussi la croissance économique.

### • Les défis de l'industrialisation agro-alimentaire

Avec l'émergence progressive d'une classe moyenne urbaine, les modes de consommation vont évoluer et la place des supermarchés va s'accroître peu à peu entraînant des changements dans les industries de transformation. Ces recompositions, si elles sont mal maîtrisées, risquent de poser deux problèmes importants. D'une part, la progression d'aliments standardisés produits en grande quantité pourrait marginaliser les produits à base de matières premières locales et transformés sous des formes correspondant aux cultures culinaires du continent. D'autre part, une industrialisation de la chaîne agroalimentaire privilégiant la rémunération du capital plutôt que celle du travail, concurrencerait rapidement un secteur de micro et petites entreprises fortement pourvoyeur d'emplois et extrêmement important pour les économies urbaines. Gérer cette transition du secteur agro-alimentaire représente un défi majeur. Il suppose une forte volonté politique pour faire évoluer un secteur aujourd'hui largement artisanal en accompagnant sa nécessaire transformation par de la formation professionnelle, du crédit adapté à ses besoins d'investissements, un environnement juridique tenant compte de ses contraintes, et une professionnalisation lui permettant de jouer tout son rôle dans l'évolution du secteur.





# 4

## RESSOURCES NATURELLES ET DYNAMIQUES RÉGIONALES

### **Planche 9**

Des terres vacantes ? Pression sur les ressources  
et choix de développement

*Géraud Magrin  
Bruno Losch*

### **Planche 10**

Les relations villes-campagnes en Afrique de l'ouest :  
une densification à valoriser

*Gwenaëlle Raton*

### **Planche 11**

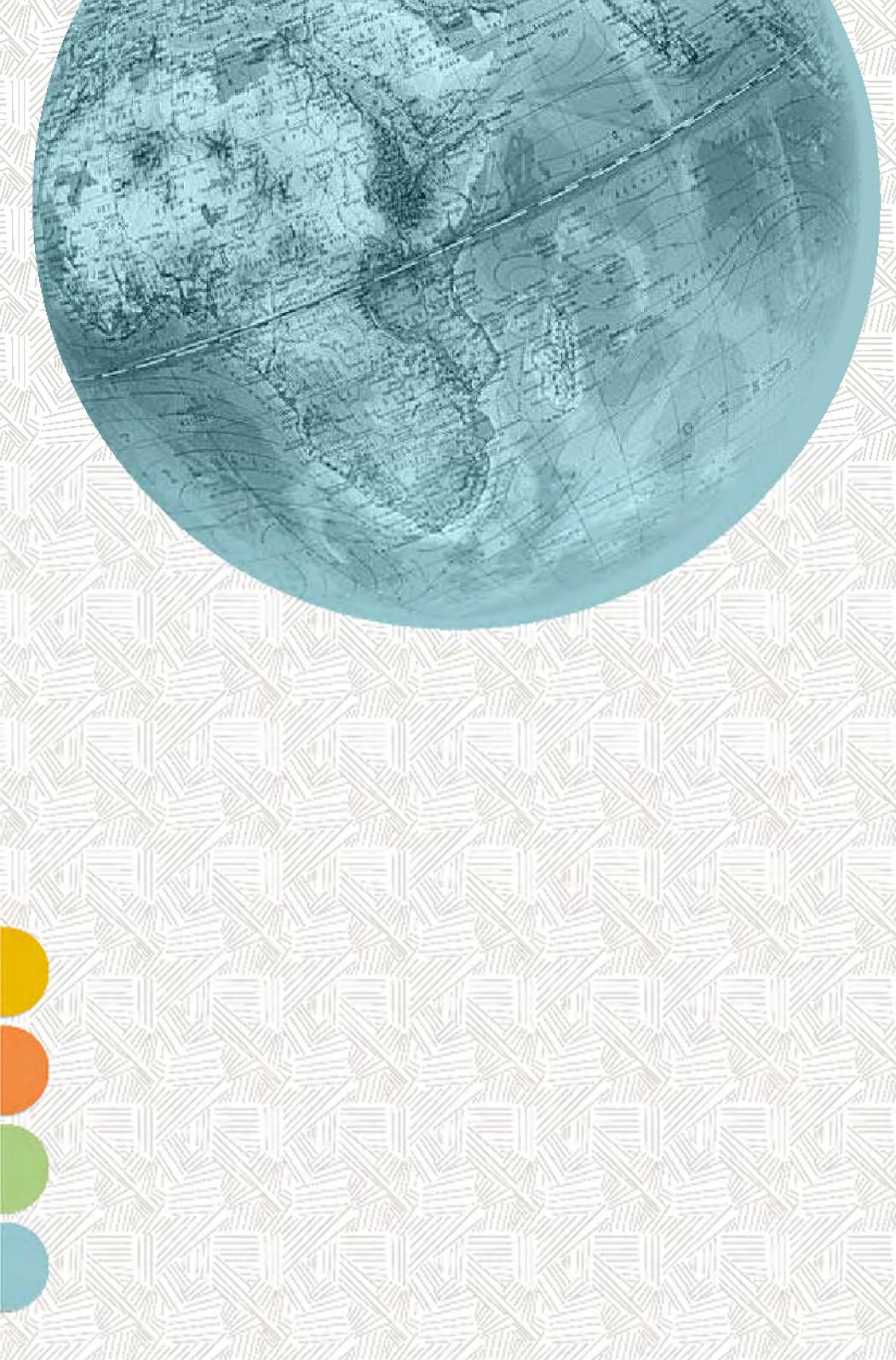
Le bassin du Congo : une faible déforestation  
face à de multiples menaces

*Valéry Gond*

### **Planche 12**

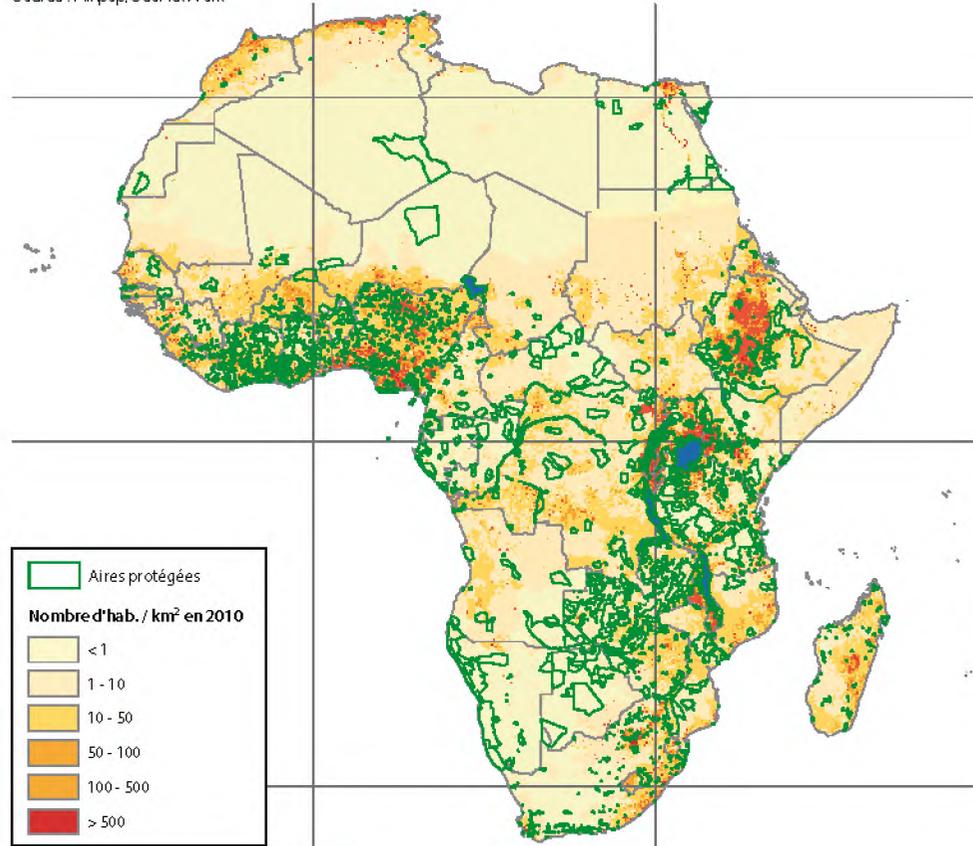
Les ressources du lac Tchad :  
aménager ou s'adapter ?

*Géraud Magrin*



**C20. Densités démographiques et aires protégées**

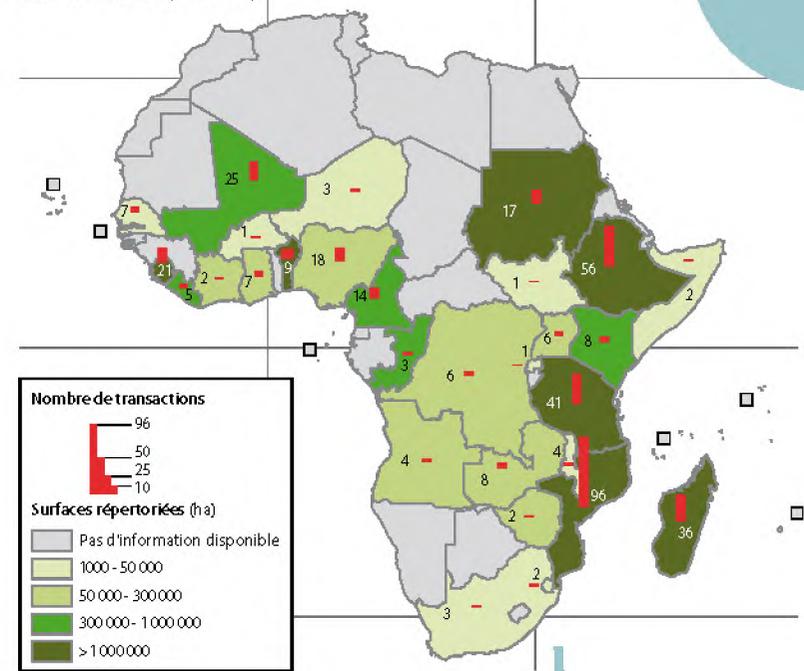
Source : Afripop, GeoNetwork



© Cirad 2013

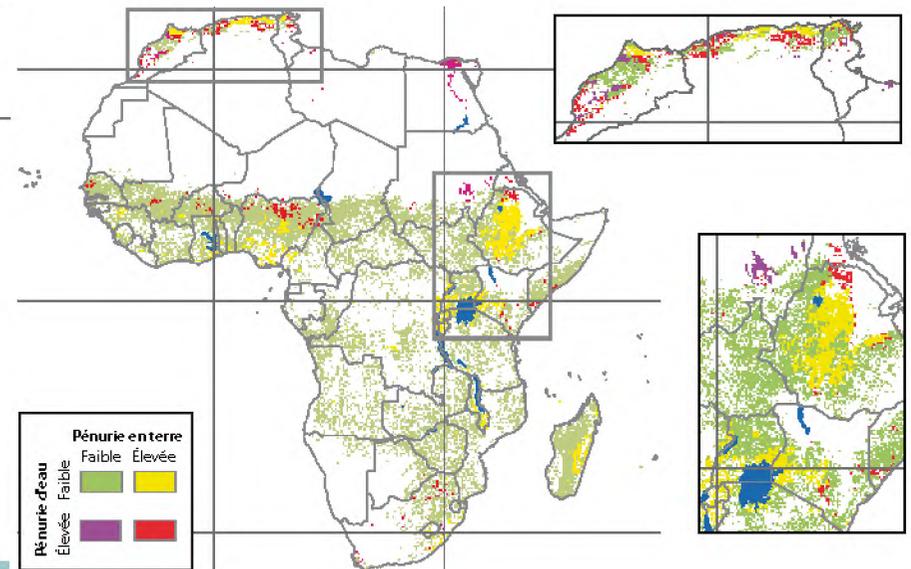
**C22. Les transactions sur les terres agricoles**

Source : Landmatrix (voir note 6)



**C21. Zones de pression sur les terres et les eaux**

Source : FAO 2011



Géraud Magrin  
Bruno Losch

## DES TERRES VACANTES ? PRESSION SUR LES RESSOURCES ET CHOIX DE DÉVELOPPEMENT

*Les discours contemporains véhiculent la représentation d'une Afrique qui disposerait d'espaces libres pour des investissements agricoles internationaux. Les réalités sont beaucoup plus complexes avec une grande diversité en termes de ressources disponibles, de systèmes de droits et d'usages. Les choix de développement devront gérer des objectifs potentiellement contradictoires de conservation et de mise en valeur et prendre en compte la réalité pressante d'une population jeune en quête d'emplois.*

### • Fausses représentations et vraies incertitudes

Depuis la crise des prix agricoles de la fin des années 2000, l'Afrique est partie prenante d'une « course aux terres » très médiatisée. Il y aurait une abondance de terres disponibles, non affectées et n'attendant qu'à être mises en valeur.

Cette vision réactive des représentations anciennes issues de la période coloniale, où les terres ne relevant pas de la propriété privée formelle étaient considérées, par exemple, comme « vacantes et sans maîtres » ou « zones tribales » – des désignations qui se traduisent souvent par une incorporation aux domaines publics nationaux des nouveaux Etats, sans reconnaissance de droits antérieurs. Or, la disponibilité est une notion relative dans une Afrique caractérisée par la pluralité des systèmes de droit selon les

filiations juridiques, et la multiplicité des régimes fonciers, marqués par la superposition de modes d'appropriation et d'usage.

Les analyses généralisantes sur le foncier du continent révèlent surtout la profonde méconnaissance des utilisations effectives et des potentiels.

### • Des « pleins » et des « vides » aux significations variées, une pression croissante

Les grands agrégats et l'incertitude qui les entoure sont d'une utilité très relative pour appréhender les situations concrètes, marquées par les caractéristiques du peuplement et les rapports des sociétés à leur environnement.

L'Afrique est marquée par la juxtaposition de « pleins » et de « vides » hérités de la géographie mais surtout de l'histoire, qu'elle soit précoloniale (zones dépeuplées par la traite esclavagiste ; accumulation démographique des Etats forts) ou coloniale (densification dans les foyers miniers ou d'agriculture d'exportation et autour des ports). Surtout, la forte croissance de la population dans la seconde moitié du XXe siècle, qui se poursuit, s'effectue dans les villes mais aussi par densification des zones de fort peuplement et par un élargissement progressif, en tache d'huile.

Dans de nombreuses régions, la pression sur les ressources naturelles met en danger la viabilité des systèmes d'exploitation du milieu par l'agriculture et l'élevage. Mais la pénurie en ressources est une notion relative. Elle affecte en effet aussi bien des zones à hautes

densités historiques (vallée du Rift, hauts plateaux éthiopiens, hautes terres malgaches, certains foyers de la zone soudanienne d'Afrique de l'ouest), que des espaces moins peuplés, où les systèmes agricoles extensifs voient leur productivité chuter sous l'effet de la pression démographique, qui raccourcit les jachères. Le cas de la bordure méditerranéenne est critique, avec une forte pression sur les aquifères et une aggravation de la pénurie d'eau qui débouchent sur une baisse générale du potentiel de production et une tendance accrue à la désertification.

### • Conflits d'usages et enjeux politiques

En dehors du cœur de la cuvette congolaise – où existent des enjeux de préservation de la biodiversité –, il existe très peu d'espaces vides de droits, même dans les grandes zones arides (Sahara).

Les conflits matérialisent souvent l'opposition entre usages, normes juridiques et acteurs différents. Autour des potentiels hydrauliques des grandes vallées alluviales s'opposent intérêts de l'amont et de l'aval, usages agricoles, énergétiques et urbains ; parmi les usages agricoles entrent en opposition les pratiques de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que de modèles d'agriculture de plus en plus concurrents (périmètres

aménagés ; agriculture familiale ; entreprises agricoles ou plantations agro-industrielles). Les très nombreuses aires protégées apparaissent dans bien des situations comme des aires relictuelles, mitées par les défrichements des agriculteurs et les pratiques des éleveurs, et minées par le braconnage. Les tensions foncières prennent une acuité particulière dans des zones à fort différentiel de peuplement, où elles sont alors imbriquées aux conflits politiques (Côte d'Ivoire, Grands Lacs).

Dans de tels contextes, les transactions sur les terres agricoles à grande échelle – mal connues malgré un effort d'investigation international notable – peuvent catalyser les tensions. Les informations disponibles montrent qu'elles sont pour l'essentiel concentrées dans un petit nombre d'Etats, dont certains se trouvent pourtant être affectés par les pressions sur les ressources les plus significatives (Ethiopie, Madagascar, Soudan).

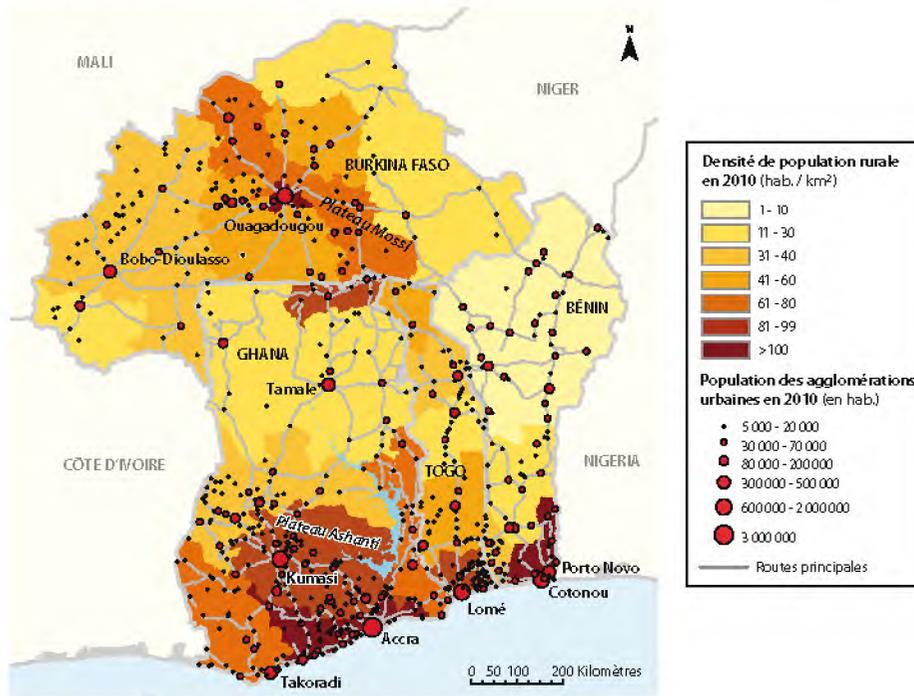
Pour les pouvoirs publics, les enjeux épassent ainsi le simple aménagement du territoire, et les options sur l'usage des ressources cristallisent de véritables choix de développement. Il n'y a pas de recette unique ni de dosage parfait a priori. En revanche, la trajectoire démographique impose aux Etats la contrainte commune de répondre au défi de l'emploi rural sous peine de créer des situations socialement ingérables. La conservation peut être compatible avec le pastoralisme ou le tourisme villageois ; les fronts pionniers peuvent être accompagnés par des infrastructures et des soutiens ciblés et employer une agriculture familiale intensive en main-d'œuvre, dans le cadre d'une multifonctionnalité qui contribue à la résilience des systèmes ruraux ; l'agriculture d'entreprise et les investissements internationaux peuvent être favorables à l'emploi, à condition que des clauses de contenu local soient négociées en matière d'emploi national, de première transformation et de sous-traitance... Les choix de politiques seront déterminants.

### Quel potentiel foncier ?

Le continent est vaste (3 milliards d'hectares) – et les superficies équivalentes à l'Asie (hors Russie) – et les superficies considérées comme agricoles par la FAO (consacrées aux cultures annuelles et permanentes, aux prairies et pâturages) couvrent près de 40% de l'ensemble. Les 60% restants correspondent aux forêts (environ 20%) et aux « autres terres » (environ 40%), qui sont essentiellement les terres incultes (particulièrement importantes du fait des déserts et régions semi-désertiques) et les zones habitées. Seules 20% des superficies dites agricoles sont consacrées effectivement à des cultures et la grande part revient donc aux zones de pâturages utilisées – ou utilisables – par l'élevage. Un usage pour les cultures de certaines terres couvertes de forêts ou de pâturages à usage extensif serait donc en théorie envisageable sous réserve d'un potentiel agronomique, ce qui est loin d'être acquis, et surtout d'un accord négocié avec les utilisateurs actuels.

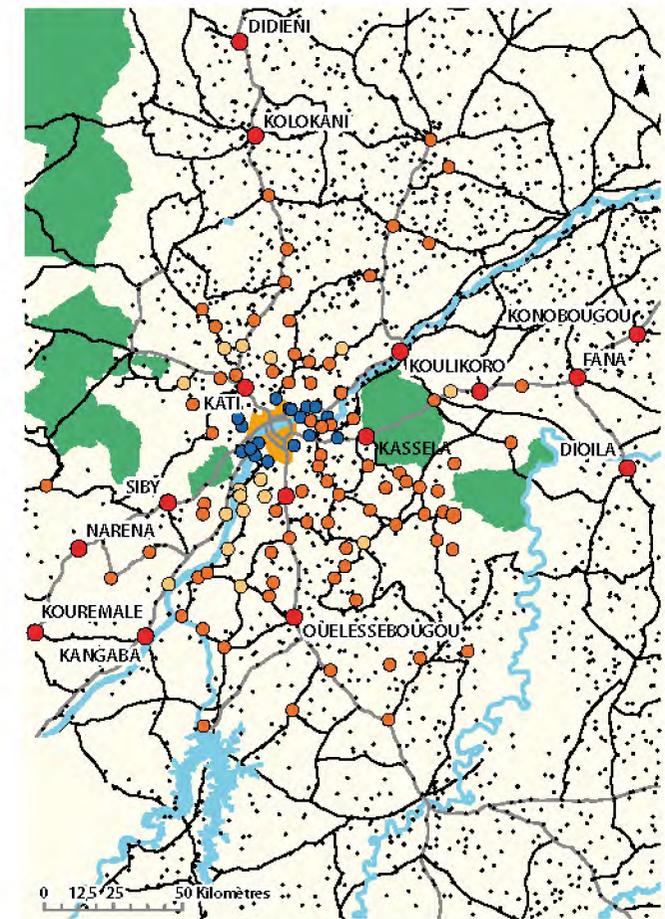
**C23. Densités rurales régionales de quatre pays (Ghana, Burkina Faso, Bénin, Togo)**

Source : Courtrystat, Africapolls (voir note 7)



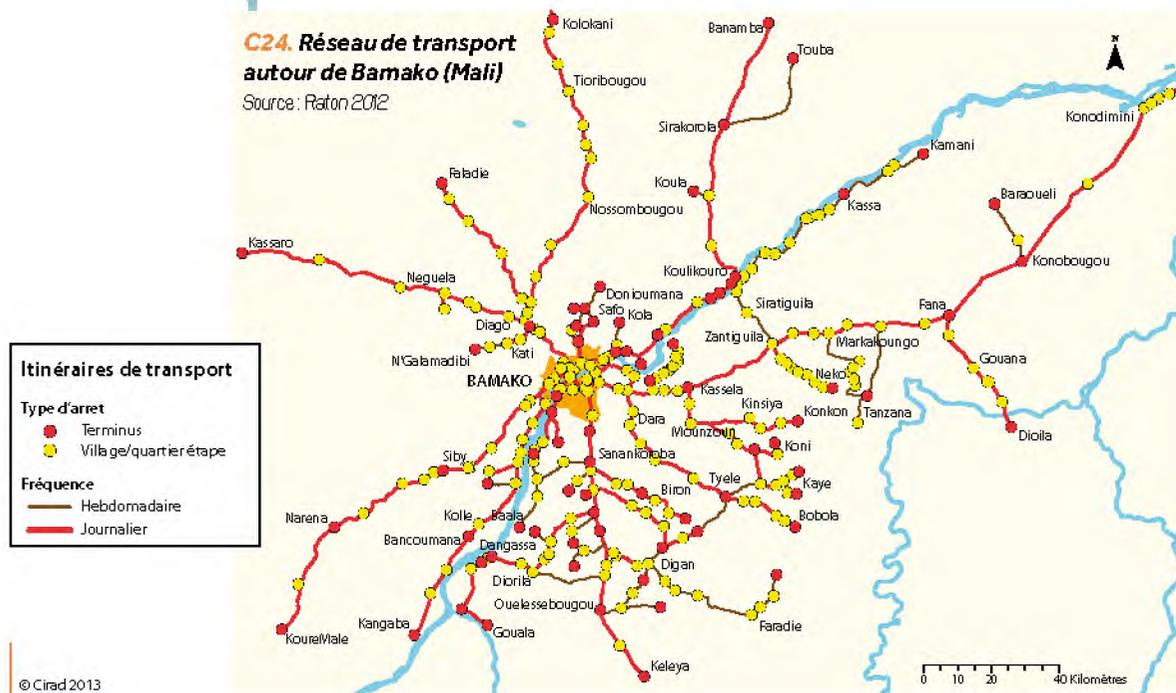
**C25. Places marchandes de la périphérie de Bamako (Mali)**

Source : Raton 2012



**C24. Réseau de transport autour de Bamako (Mali)**

Source : Raton 2012



## LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES EN AFRIQUE DE L'OUEST : UNE DENSIFICATION À VALORISER

Gwenaëlle Raton

**En Afrique de l'ouest, l'émergence de places marchandes, de petites villes et de bourgs ruraux connectés au réseau urbain façonne les modes de vie au quotidien et tend à estomper la différenciation entre ville et campagne. Ces nouveaux territoires vécus sont confrontés aux défis de l'amélioration des revenus et de la création d'emploi. Leur développement appelle des politiques publiques ciblées.**

### \* Une densification rurale qui favorise la connexion aux villes

L'Afrique est la seule région du monde où la population rurale continuera d'augmenter pendant plusieurs décennies. Au sein de l'Afrique de l'ouest, l'ensemble constitué par le Ghana, le Bénin, le Togo et le Burkina Faso illustre cette dynamique de croissance et révèle une redistribution de la population rurale suivant deux processus : la densification et l'extension des anciens foyers de peuplement et la densification du peuplement rural autour des centres urbains.

Les faibles densités rurales sont toujours présentes, comme dans le nord du Bénin, au sud-ouest et nord-est du Burkina ou encore dans les monts du Togo (< 10 à 20 habitants/km<sup>2</sup>), mais la densification se consolide ou progresse : dans des foyers historiquement peuplés – comme le plateau Mossi (60 à 80 habitants/km<sup>2</sup>) ou le plateau Ashanti (80 à 100 habitants/km<sup>2</sup>) – ainsi que dans les régions où la disponibilité en ressources

naturelles et les politiques de développement ont favorisé les dynamiques de croissance agricole. C'est le cas de la région d'Houet, à l'ouest du Burkina Faso, qui connaît d'intenses flux migratoires depuis le plateau Mossi, alimentant un front pionnier cotonnier, ou du nord du Ghana (Upper East). Ces zones de fortes densités rurales sont donc très diverses. On les rencontre aussi bien dans des espaces ayant développé précocement une économie de plantation (aire Ashanti au Ghana), que sur la côte très urbanisée (triangle Accra/Takoradi/Kumasi – Lomé – Cotonou/Porto Novo) ou dans les espaces transfrontaliers et la périphérie des grandes villes (Ouagadougou).

L'enclassement des dynamiques urbaines et rurales s'est effectué tout d'abord par le développement d'une agriculture d'exportation qui a eu des effets urbanisants : des petites villes se sont développées à partir de la fin du XIXe siècle dans le sillage de l'exploitation du cacao et des palmeraies dans les régions méridionales ; la culture de l'arachide et du coton ont joué un rôle semblable plus au nord dans la deuxième moitié du XXe siècle. Ces centres urbains ont rempli des fonctions de collecte, de conditionnement et parfois de première transformation des produits, en plus de fonctions d'échanges à destination des ruraux – les cultures commerciales permettant la diffusion de l'économie monétaire et la consommation de produits importés. Ensuite, les débouchés offerts par les villes ont favorisé une augmentation de la population rurale, plus rapide qu'ailleurs, sur les périphéries des aires urbanisées et le long des axes de communication.

### \* La révolution du « vivrier marchand »

Après des décennies de développement agricole extraverti, l'essor du « vivrier marchand » – selon l'expression de J.L. Châléard – marque une révolution silencieuse : la généralisation de stratégies paysannes par lesquelles des cultures vivrières (céréales, produits maraîchers, fruits, oléagineux, etc.) sont commercialisées sur les marchés intérieurs africains (locaux ou régionaux). Cette dynamique stimulée par la croissance urbaine s'est amplifiée dans les années 1980, en réponse à la baisse des cours qui frappe alors les cultures d'exportation.

L'essor du vivrier marchand développe et diversifie des circuits d'échanges africains entre zones écologiques complémentaires qui avaient été éclipsés par les progrès de l'agriculture d'exportation. Il s'appuie sur des systèmes commerciaux hiérarchisés articulant campagnes productrices et villes consommatrices, fondés sur un dense réseau de marchés hebdomadaires ruraux. En périphérie de Bamako par exemple, ce développement des productions alimentaires a débuté dès les années 1960 avec le renforcement des fonctions de la nouvelle capitale ; et l'intensification progressive des échanges entre la ville et sa périphérie a favorisé la création simultanée de réseaux de transport collectif et de réseaux marchands qui se sont consolidés à partir des années 1980. Dans un rayon de 150 km, l'ensemble des localités et leurs producteurs profitent au quotidien ou chaque semaine des opportunités offertes par la proximité du marché urbain.

### \* Nouveaux modes de vie, nouvelle territorialité et nouveaux enjeux pour l'action publique

En Afrique de l'ouest, du fait de la densification du semis de petites villes et de l'intensification des relations villes/campagnes, c'est la différenciation même entre urbain et rural qui s'estompe. La mixité des stratégies

individuelles rurales et urbaines accompagne l'urbanisation africaine. De nombreux citadins pratiquent l'agriculture ou l'élevage, en ville ou en milieu périurbain ; tout comme de nombreux ruraux exercent des activités régulières – saisonnières mais aussi quotidiennes – en ville.

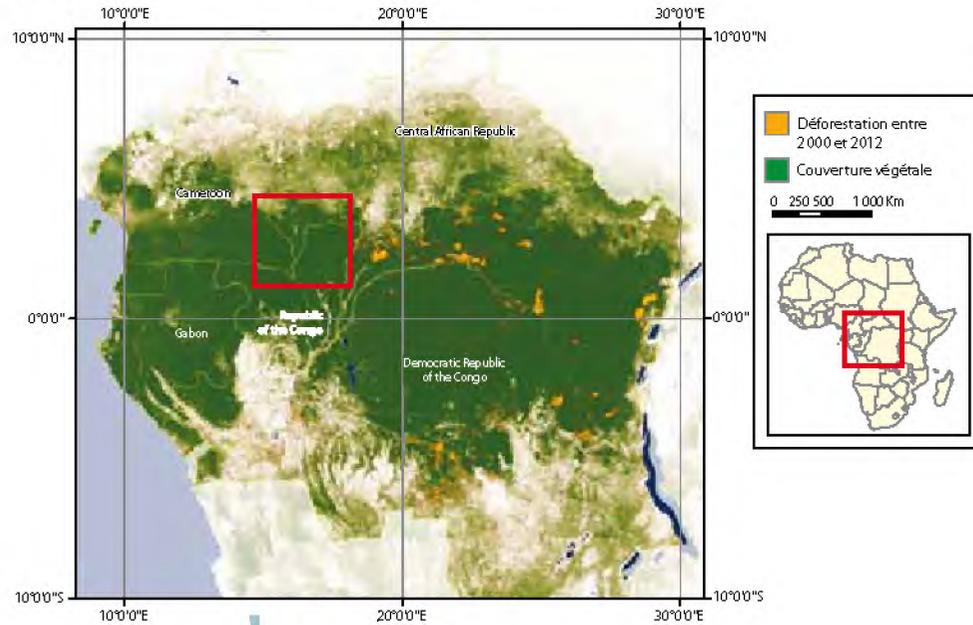
Ce processus est renforcé par l'adoption rapide d'innovations mondialisées qui favorise la convergence des modes de vie : la diffusion fulgurante de la téléphonie mobile et la progression des radios rurales permettent la rapidité de l'information et un meilleur accès aux opportunités urbaines ; les motos chinoises à bas prix et les mini-bus démultiplient la mobilité des ruraux ; les progrès (encore inégaux) de l'électrification rurale permettent le développement de la télévision qui accélère l'homogénéisation des modèles de consommation.

A elle seule, cette nouvelle territorialité n'est cependant pas synonyme de développement : elle coexiste encore très souvent avec des taux de pauvreté élevés. L'intégration des espaces est dynamique mais elle reste essentiellement de nature informelle et appuyée sur une ingéniosité créative à laquelle les infrastructures et les services manquent cruellement. La consolidation des nouveaux territoires façonnés par les pratiques et l'initiative de leurs résidents implique des politiques publiques adaptées, renforçant les fonctions urbaines des petites villes qui constituent le chaînon manquant de l'urbanisation africaine.

Malgré les progrès de la décentralisation, les métropoles captent encore l'essentiel des ressources et la promotion de modèles de développement par corridors – concentrant les infrastructures et les activités – peut renforcer les effets « tunnel » dont la conséquence est un délaissement accru du tissu territorial intermédiaire. C'est à ce niveau que peuvent se cristalliser les processus de densification en cours grâce à des investissements et à des appuis à même de faire levier pour le développement des activités et de l'emploi.

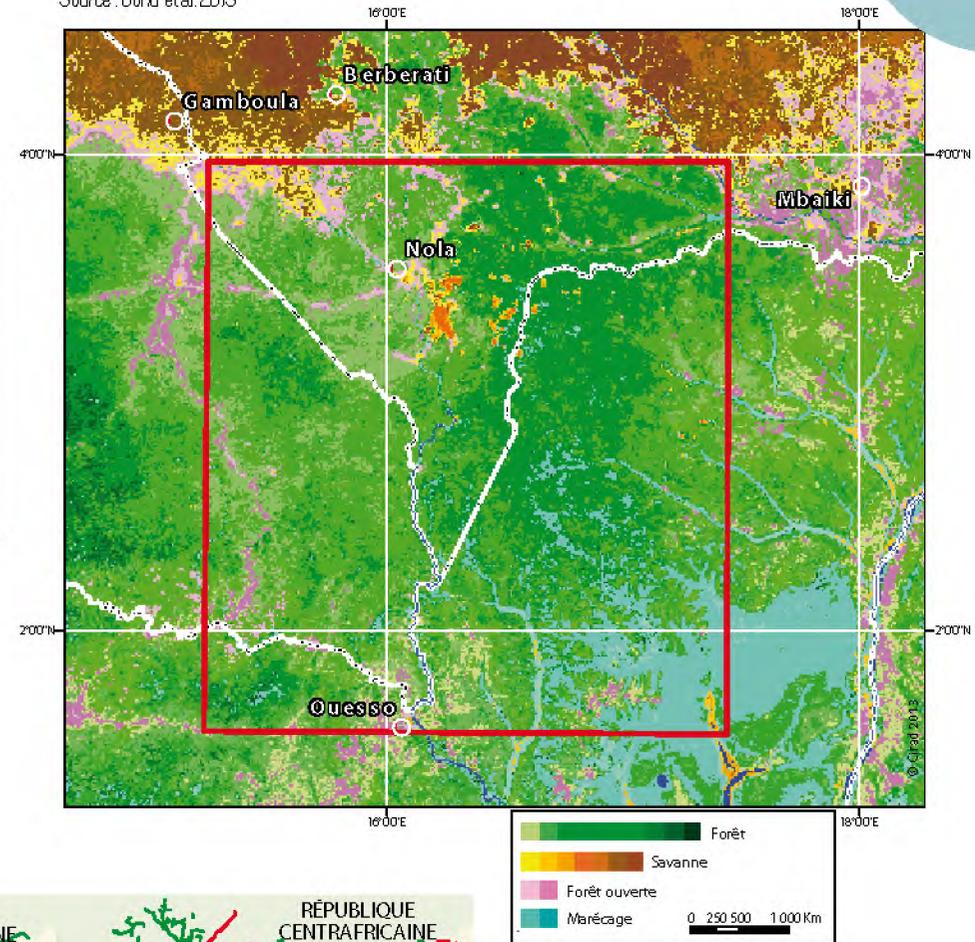
**C26. La déforestation dans le bassin du Congo (2000 - 2012)**

Source : OSFAC 2010



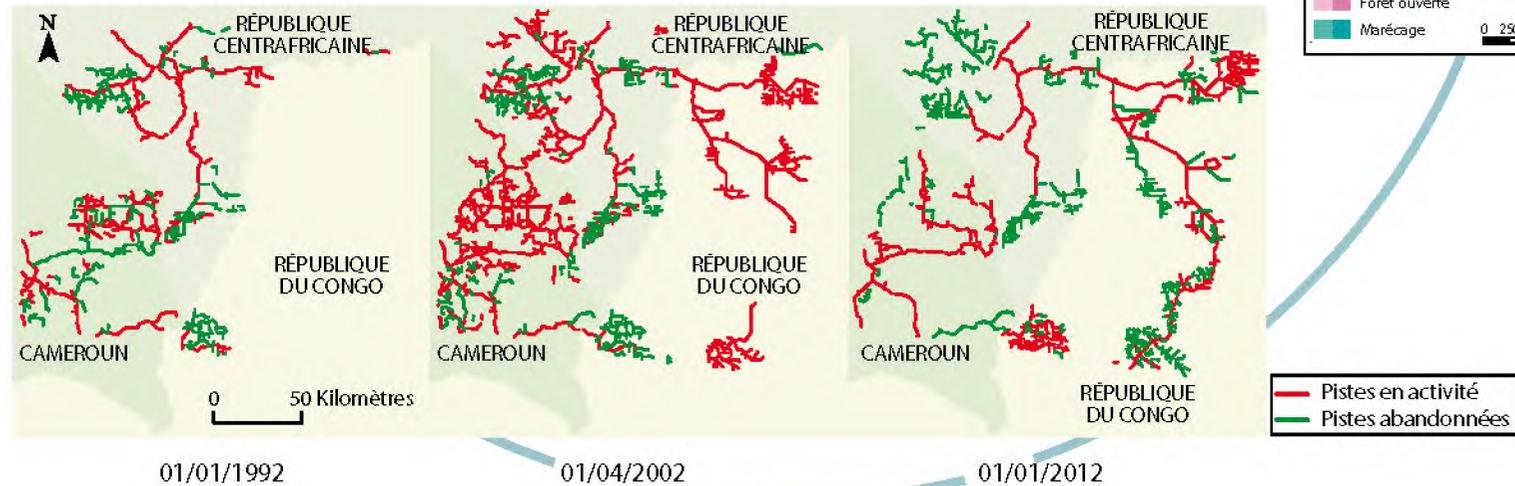
**C27. La végétation de la zone frontalière Cameroun-RCA-Congo**

Source : Grand et al. 2013



**C28. Evolution du réseau de pistes forestières de la zone frontalière Cameroun-RCA-Congo (1992 - 2012)**

Source : Kleinschroth et al. 2013



Valéry Gond

## LE BASSIN DU CONGO : UNE FAIBLE DÉFORESTATION FACE À DE MULTIPLES MENACES

*Le bloc forestier d'Afrique centrale est le second ensemble de forêt tropicale humide du monde. Ces dernières décennies, il a subi une déforestation dispersée, principalement liée aux activités traditionnelles de l'agriculture itinérante sur brûlis, de la récolte de bois-énergie et de la production de bois d'œuvre. Aujourd'hui, c'est la fragmentation du couvert végétal par les routes qui constitue la menace la plus grave, en plus de l'absence de toute régulation dans les zones de conflit.*

### • Déforestation discrète et dégradation diffuse

Avec 1,6 million de km<sup>2</sup>, la zone forestière du bassin du Congo s'étend sur six Etats (RDC, Congo, Gabon, Cameroun, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine). Mesurer de façon fiable la déforestation africaine ne va pas de soi et fournit des résultats inattendus. Malgré les données satellitaires, il est difficile de traduire en pourcentages des pertes de couvert. En contexte de faible densité démographique, l'agriculture itinérante sur brûlis opère un mitage discret. L'aspect éparé et peu impactant des entailles dans le massif se traduit par le taux de déforestation le plus faible parmi les massifs tropicaux. Ce taux a même décru en passant à 0,10% par an dans la décennie 2000-2010 contre 0,16% par an durant la décennie précédente.

Au-delà de la déforestation, c'est la dégradation forestière qui est un enjeu en Afrique centrale. En effet, la production de bois-énergie et l'extraction de bois d'œuvre sont les causes d'une perte de qualité des formations forestières (perte de biodiversité, mélange des types de peuplement forestier). Aujourd'hui, nous avons peu de moyen d'en évaluer les impacts. La télédétection spatiale permet cependant de mesurer plusieurs paramètres de cette dégradation sans passer par les moyens d'investigation classiques, peu adaptés à la grande taille des massifs concernés.

### • Les principaux prélèvements actuels : bois-énergie et bois d'œuvre

Dans des pays marqués par la pauvreté, l'abondance des ressources en bois-énergie et le caractère erratique des politiques environnementales, les ressources ligneuses constituent l'essentiel de la consommation énergétique des ménages. Et c'est le bois-énergie qui représente l'essentiel des prélèvements (80%).

Opérés de façon informelle, les prélèvements en bois-énergie se produisent autour des noyaux d'habitations et s'étendent de façon auréolaire et en doigts de gants en fonction de la taille des villes, autour des agglomérations et le long des axes routiers. Les espaces concernés sont des milieux complexes, que l'on pourrait qualifier de

systèmes agro-forestiers, où se mélangent exploitation du bois-énergie, agriculture vivrière et de petites plantations en sous-bois (de cacao notamment). C'est dans de tels contextes que la ponction de bois-énergie est la plus forte.

L'extraction de bois d'œuvre ne compte que pour 20% des prélèvements, dont la moitié seulement est réalisée par des entreprises forestières du secteur moderne. Elle s'effectue grâce au développement d'un réseau routier hiérarchisé, organisé en fonction de la localisation de la ressource en bois de valeur. Le suivi de ces réseaux permet d'évaluer l'impact de l'exploitation forestière. En forêt d'Afrique centrale, la pression d'exploitation n'est que de 2 ou 3 arbres à l'hectare, ce qui reste modeste. Mais la mise en place de ces pénétrantes accroît la vulnérabilité des forêts, puisque bien souvent les exploitants vont chercher les arbres dans des forêts intactes, où leurs engins entraînent des modifications écologiques (notamment la diffusion de plantes pionnières dans les forêts anciennes). Les axes de pénétration de l'exploitation forestière sont à l'origine du principal impact indirect sur la biodiversité, puisqu'ils permettent rapidement la pression de la chasse commerciale sur la faune sauvage.

### • Menaces à venir et enjeux de développement

Dans le futur proche, les menaces sont avant tout liées à l'augmentation de la récolte de bois-énergie. En effet, l'accroissement de la population – particulièrement rapide dans une Afrique centrale qui rattrape avec une grande vigueur son sous-peuplement historique – se répercutera sur la demande d'énergie. La pression sur la forêt va s'étendre aux périphéries des agglomérations, comme c'est déjà le cas dans la partie orientale du massif proche du foyer de peuplement de la région des Grands Lacs et autour des grandes villes comme Kinshasa (RDC).

Une menace d'ordre industriel pèse aussi sur les forêts d'Afrique centrale, en lien avec la multiplication des projets miniers et des

plantations agricoles, dont celles de palmiers à huile. Les infrastructures de communication et les noyaux de peuplement qui accompagneront ces projets vont inévitablement ouvrir le massif et provoquer des pressions locales supplémentaires, en affectant à nouveau la qualité de la ressource.

Enfin, les changements climatiques provoqués par le réchauffement de la planète devraient entraîner, d'après les modèles de prédiction, une baisse des précipitations et un allongement de la saison sèche. La forêt en subira les conséquences, dans des proportions difficiles à pronostiquer, mais qui devraient se traduire par la détérioration écologique des forêts anciennes et par un appauvrissement d'espèces dans les zones déjà utilisées.

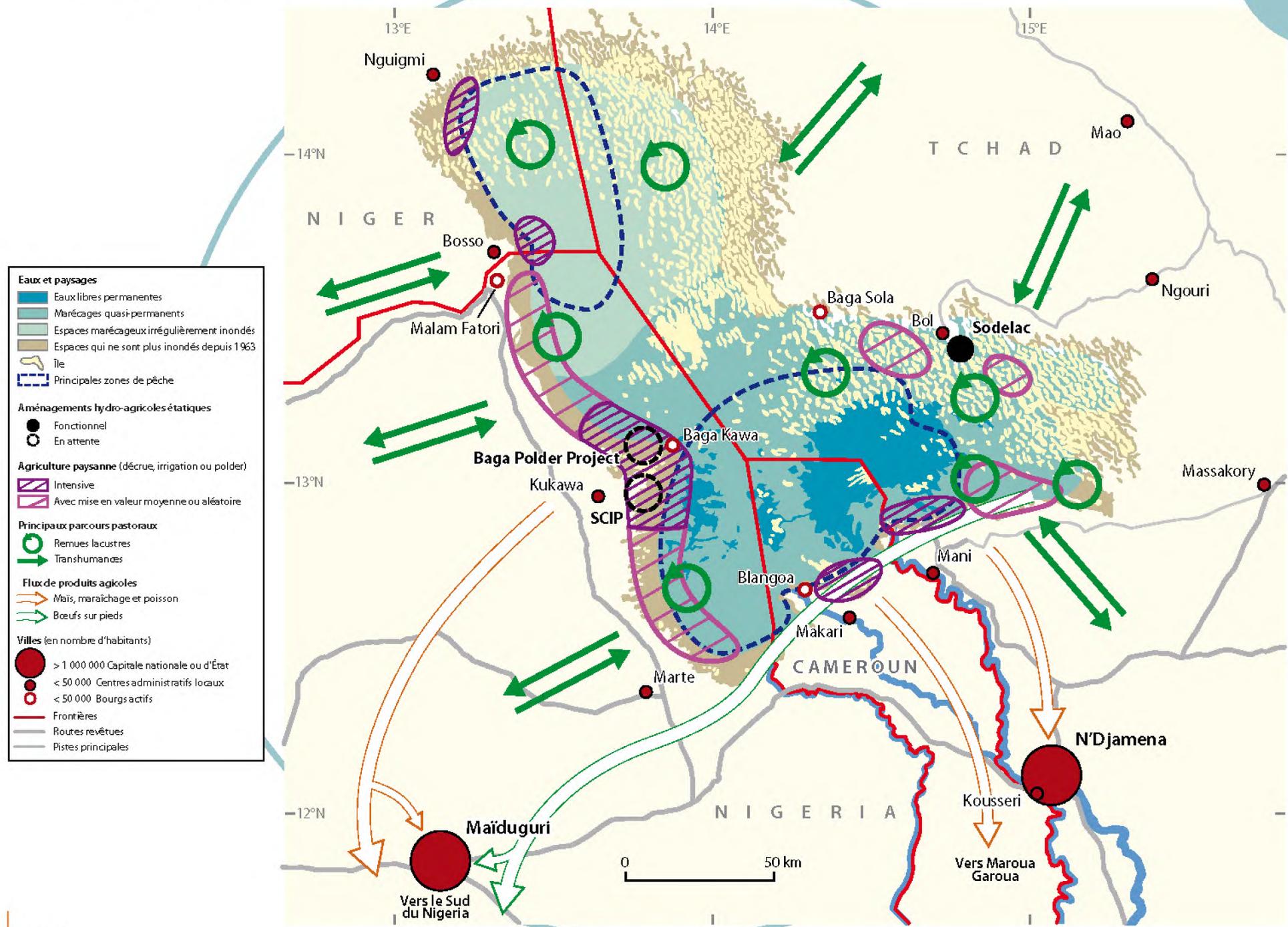
L'avenir du bassin forestier dépendra de la gestion de ces multiples usages et de ces risques en fonction d'intérêts locaux, nationaux ou internationaux. Les politiques publiques devront arbitrer entre eux, afin de concilier l'amélioration des conditions de vie des populations, la croissance économique et la préservation des biens communs.

### Le jeu des hommes et de la nature : un rapport de force évolutif

La représentation de la surface végétale à travers son activité photosynthétique mesurée par satellite permet à la fois de mesurer les types de végétation naturelle et leurs évolutions liées à la pression anthropique. Dans la carte 27, les différentes tonalités de vert soulignent des peuplements forestiers ayant des structures et des compositions floristiques différentes. En bleu sont localisées les forêts marécageuses, en orange les savanes incluses en milieu forestier, en marron les savanes du domaine guinéo-soudanien et, enfin, en rose les formations forestières très ouvertes où s'effectuent les principaux prélèvements de bois. L'analyse de l'évolution du réseau de pistes forestières permet de mieux comprendre les conséquences de l'activité humaine. La carte 28, établie à partir de données satellites Landsat (à 30m de résolution spatiale), met en évidence le réseau de pistes « actives » (en rouge) à intervalles de dix ans. Celui-ci s'étend et se contracte, au gré de l'exploitation forestière, et les pistes abandonnées (en vert) disparaissent parfois en retournant progressivement à un état forestier.

**C29. Dynamiques des usages dans le bassin du lac Tchad**

Source : auteur, d'après Magrin et al. 2010, Magrin et Ramond (dir) 2012 (voir note 8)



**Eaux et paysages**

- Eaux libres permanentes
- Marécages quasi-permanents
- Espaces marécageux irrégulièrement inondés
- Espaces qui ne sont plus inondés depuis 1963
- Île
- Principales zones de pêche

**Aménagements hydro-agricoles étatiques**

- Fonctionnel
- En attente

**Agriculture paysanne (décrue, irrigation ou polder)**

- Intensive
- Avec mise en valeur moyenne ou aléatoire

**Principaux parcours pastoraux**

- Remues lacustres
- Transhumances

**Flux de produits agricoles**

- Maïs, maraîchage et poisson
- Boeufs sur pieds

**Villes (en nombre d'habitants)**

- > 1 000 000 Capitale nationale ou d'État
- < 50 000 Centres administratifs locaux
- < 50 000 Bourgs actifs

Frontières  
Routes revêtues  
Pistes principales

© Cirad 2013



Géraud Magrin

## LES RESSOURCES DU LAC TCHAD : AMÉNAGER OU S'ADAPTER ?

*Dans un contexte de forte croissance démographique, le potentiel offert par les eaux et les terres fertiles du lac Tchad est à la fois bien réel et sous pression.*

*Si le Lac est exposé aux incertitudes du climat, il est surtout soumis aux difficultés de gouvernance d'un espace partagé entre quatre États, qui suscite aussi un intérêt de la communauté internationale.*

*Dans un contexte marqué par le renouveau des projets développementalistes, des choix cruciaux restent à faire sur la vocation du Lac et les formes d'intervention à y privilégier.*

### • Une aire à fort potentiel

Le lac Tchad concentre nombre des enjeux d'aménagement et de gestion des zones humides au sein de l'Afrique sèche. Au cœur du Sahel, il fait figure d'oasis. Longtemps, les îles et les rives du Lac (environ 30 000 km<sup>2</sup>) furent peu peuplées. Pêche et aménagements hydro-agricoles des décennies 1950-70 ont provoqué une première vague de migrants. A partir des sécheresses des années 1970-1980, ses ressources en eau, en poisson, en terres de décrue exploitées par l'agriculture et l'élevage, ont attiré des populations originaires de l'arrière-pays immédiat ou de beaucoup plus loin : le Lac est devenu un pôle de convergence cosmopolite. L'agriculture

irriguée est certes tôt entrée en crise à cause de la baisse des eaux et des dysfonctionnements propres aux grands aménagements. Mais une agriculture familiale très dynamique s'est développée (en décrue ou par petite irrigation) sur les rives méridionales les mieux connectées aux marchés urbains ; la pêche s'est maintenue ; l'élevage pastoral valorise les riches pâturages de saison sèche offerts par le retrait saisonnier du Lac, à travers des transhumances d'ampleur variable selon les groupes d'éleveurs. Cette zone joue à présent un grand rôle dans l'approvisionnement des métropoles régionales, Ndjaména et Maïduguri, en poisson, viande bovine, maïs et produits maraîchers.

### • Vulnérabilité et incertitude

Le devenir du lac Tchad est néanmoins incertain. Les sécheresses des décennies 1970-1980 ont réactivé la peur, ancienne, de la disparition du Lac. Sa superficie est ainsi passée de 23 000 km<sup>2</sup> en 1963 à 2 500 km<sup>2</sup> d'eaux libres à la fin des années 1980, avant d'augmenter légèrement à la faveur d'années humides récentes. La variabilité est inhérente à l'histoire de ce lac. Son alimentation par le système Chari-Logone, qui a ses sources en zone soudanienne, au climat sub-humide, n'a guère de raison de s'interrompre à court terme – un assèchement brutal signifierait alors une catastrophe climatique dans toute l'Afrique de l'ouest.

Si les modèles climatiques ne peuvent encore prédire les conséquences du réchauffement global dans le bassin tchadien, il est peu probable que le Lac disparaisse à court terme de causes naturelles. C'est donc des réponses apportées à la croissance démographique et aux pressions qu'elle entraîne sur les ressources naturelles que dépendra son avenir. Sur les rives même du Lac vivent environ 2 millions d'habitants. La pression sur les meilleures terres, plus marquée sur les rives méridionales, cause des conflits entre usage (agriculture / élevage) et entre groupes, tout en accroissant les inégalités sociales. Les conflits demeurent pour le moment régulés tant bien que mal par les pouvoirs coutumiers. Le Lac pourra ainsi encore accueillir une croissance de la population rurale, surtout si ses rives Nord sont mieux connectées par des routes aux aires urbaines régionales. Mais pas de façon illimitée.

Parallèlement, la population du bassin, environ 30 millions d'habitants aujourd'hui répartis sur 1 million de km<sup>2</sup> et 5 pays, dont la moitié au nord du Nigeria, est aussi appelée à croître beaucoup (doublement en 20 ans). Une bonne part des terres exondées sont déjà proches de leur saturation dans le cadre des systèmes agricoles actuels. La valorisation des plaines, en particulier du Chari et du Logone, jusqu'ici peu cultivées, peut contribuer à répondre au défi alimentaire, à condition que les prélèvements en eau ne nuisent pas à la crue annuelle qui alimente le lac Tchad et que la qualité des eaux n'en soit pas altérée. Une gestion intégrée à l'échelle du bassin s'impose.

### • Choix et enjeux de gouvernance

L'augmentation des pressions sur les ressources en eau et sur les terres implique des choix. Au lac Tchad, jusqu'où la préservation de la biodiversité est-elle compatible avec le

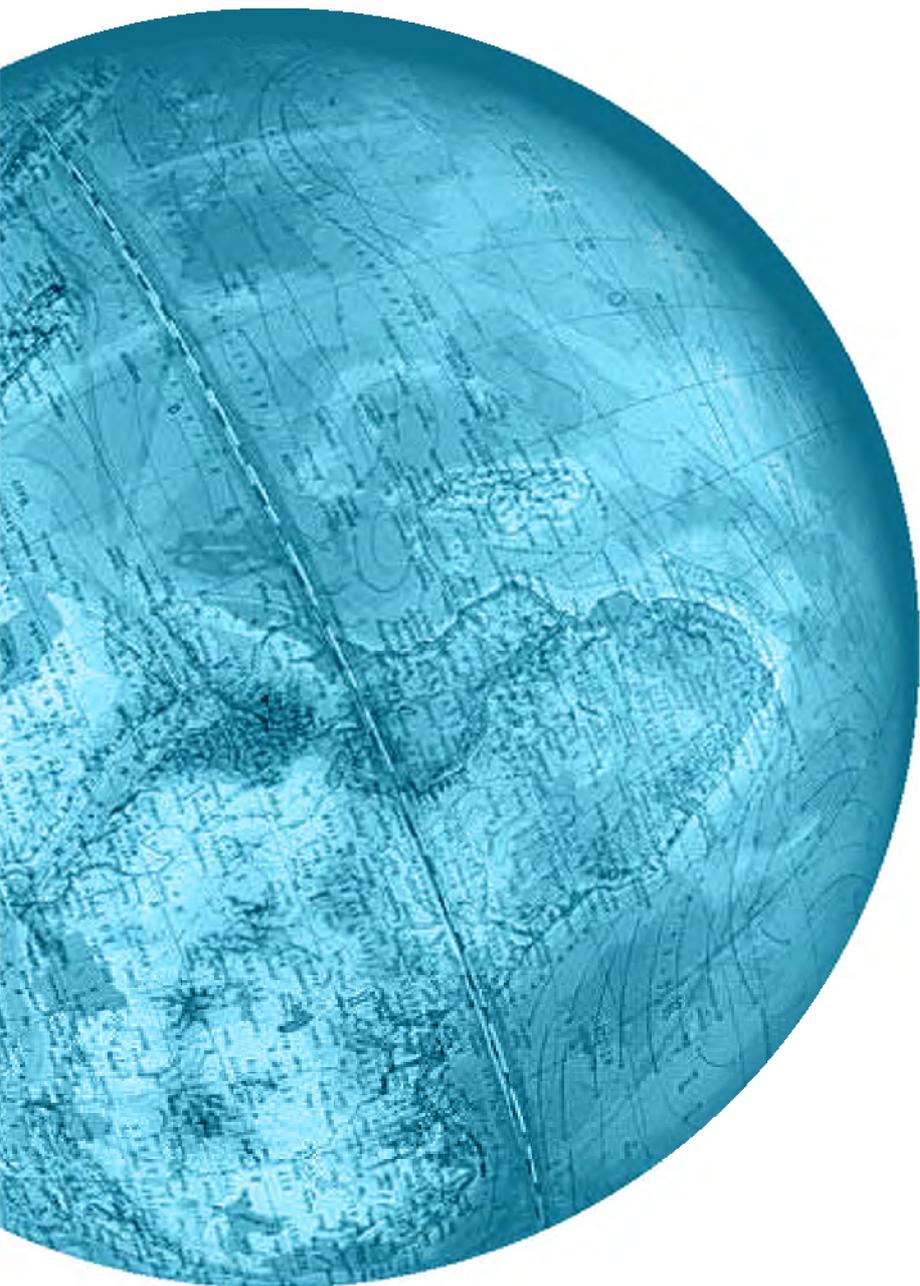
développement économique ? Faut-il définir une vocation unique basée sur les avantages comparatifs du Lac (bassin de production de protéines animales – poisson ou bovins –, ou de céréales ?), ou bien faut-il optimiser la multifonctionnalité qui en a fait jusqu'à présent la prospérité ?

Pour exploiter ce fort potentiel, privilégiera-t-on une logique d'aménagement très poussée de la nature visant à se protéger de ses variations (par exemple en transférant les eaux de l'Oubangui pour réguler le niveau du Lac), ou appuiera-t-on les pratiques d'adaptation des sociétés riveraines à un environnement depuis toujours marqué par la variabilité ?

Derrière ces choix se profilent des modèles agricoles opposés, à forte implication sur l'emploi : de grands aménagements peuvent permettre une mécanisation pour une forte hausse de la production, ce qui expose à une baisse de l'emploi. Mais la promotion de l'agriculture familiale est aussi à même de répondre à la demande alimentaire, tout en satisfaisant au besoin crucial de stabilité sociale. Elle est aussi la plus propice à une véritable diversification des activités rurales.

Il est du mandat de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) d'amener les États-membres à percevoir ces enjeux et à y répondre de manière intégrée, en articulant mieux que par le passé participation locale, ambitions nationales et appuis internationaux.





# SOURCES



**Africapolis** : base de données issue du programme e-Geopolis qui contient des informations sur la population et l'extension spatiale des agglomérations urbaines africaines  
<http://www.e-geopolis.eu>

**AfriPOP** : AfriPOP project  
[http://www.clas.ufl.edu/users/atatem/index\\_files/AfriPop.htm](http://www.clas.ufl.edu/users/atatem/index_files/AfriPop.htm)

**Comtrade** : statistiques du commerce international des marchandises de la division statistique des Nations Unies  
<http://comtrade.un.org/>

**CountryStat** : système d'information statistique en ligne de la FAO qui fournit notamment des données démographiques à l'échelon administratif régional  
<http://www.fao.org/economic/ess/countrystat/en/>

**Dorin B., 2010.** «Agribiom» (Chapitre 2) & «Une rétrospective de l'économie alimentaire mondiale» (Chapitre 3), in Paillard S., Treyer S., Dorin B. (coord.), *Agrimonde : Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*. Quae, Versailles.

**Dorin B., 2011.** *Agribiom Caloric Balance Sheets* (data sources and methodology detailed in Paillard S., Treyer S., Dorin B., coord.)

**Dorin B., Hourcade J.-C., Benoit-Cattin M., 2013.** «A World without Farmers? The Lewis Path Revisited», CIREN Working Paper, 47-2013  
<http://www.centre-cired.fr/IMG/pdf/CIREN-WP-201347.pdf>

**FAO, 2011.** *The state of the world's land and water resources for food and agriculture (SOLAW) – Managing systems at risk*. FAO, Rome and Earthscan, London. Page 126.

**FAOSTAT** : système d'information statistique en ligne de la FAO  
<http://faostat.fao.org/>

**GeoNetwork** : site de données géo-spatiales de la FAO  
<http://www.fao.org/geonetwork/srv/en/>

**Gond V., Fayolle A., Pennec A., Cornu G., Mayaux P., Camberlin P., Doumenge C., Fauvet N., Gourlet-Fleury S., 2013.** *New insights on vegetation structure and greenness in Central Africa from MODIS multi-temporal data*. Philosophical Transaction of the Royal Society (serie B), in press.

**IFPRI** : Global Hunger Index  
<http://www.ifpri.org/book-8018/ourwork/researcharea/global-hunger-index>

**Kleinschroth F., Sist P., Healey J., Gond V., Gourlet-Fleury S., 2013,** *Reading the logging scars in Congo Basin forest cover*. Poster of the 2nd FONASO conference, Erasmus Mundus joint doctorate program, 3-6 April 2013, San Vito die Cadore, Italy.

**Landmatrix** : Portail sur la terre du Land Matrix Partnership (CDE, CIRAD, GIGA, GIZ, ILC)  
<http://landportal.info/fr/node/10290>

**Losch B., Fréguin-Gresh S., White E., 2012,** *Structural Transformation and Rural Change Revisited. Challenges for late developing countries in a globalizing world*. Africa Development Forum Series. Washington: The World Bank - Agence Française de Développement.  
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2150>

**Magrin G., Réounodji F., Ngaressem G., Mbagogo A., Assouyouiti M., 2010.** « Le lac Tchad et N'Djaména : une relation porteuse de développement ? », communication au colloque PRASAC-ARDESAC « *Savanes africaines en développement. Innover pour durer* », Garoua, 20-24 avril 2009. Actes publiés sur CD Rom :  
<http://hal.cirad.fr/cirad-00471340/fr/>

**Magrin G., Raimond C., 2012.** *Atlas de l'Afrique Tchad*. Paris. Les éditions du Jaguar.

**OSFAC, 2010.** *Monitoring the forests of Central Africa using remotely sensed data sets (FACET). Forest cover and forest coverloss in the Democratic Republic of Congo from 2000 to 2010*. South Dakota State University, Brookings, South Dakota, USA.

**RATON G., 2012.** *Les foires au Mali, de l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako*. Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1.

**UNCTAD STAT** : Base de données sur le commerce de marchandises de la CNUCED  
<http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>

**WPP 2010** : *World Population Prospects. The 2010 Revision* : Base de données de la Division Population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. La variante moyenne des projections a été utilisée.  
<http://esa.un.org/wpp/>

**WUP 2011** : *World Urbanization Prospects. The 2011 Revision* : Base de données de la Division Population du département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. La variante moyenne des projections a été utilisée.  
<http://esa.un.org/unup/>

**WDI** : *World Development Indicators*. Banque mondiale  
<http://databank.worldbank.org/ddp/home.do?Step=12&id=4&CNO=2>

# NOTES

## **Avertissement :**

Les données statistiques présentées dans ce document et leur représentation cartographique portent dans leur grande majorité sur une période antérieure à la création de l'Etat du Soudan du Sud. En conséquence, quand les valeurs appliquées au territoire du Soudan du Sud sont celle du Soudan avant la partition, le symbole « // » a été apposé sur la limite territoriale. Il en est de même pour les données présentées dans la planche 5 qui correspondent à l'ancienne République démocratique et populaire d'Ethiopie et sont appliquées identiquement à l'Ethiopie et à l'Erythrée.

**Note 1 :** Les données sont issues de la base de données du programme Africapolis. Les informations concernant l'Afrique australe et l'Afrique du nord ne sont pas encore disponibles. Voir :

Denis E., Moriconi-Ebrard F., 2012, *Africapolis : étude de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest*. AFD

[http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis\\_Rapport.pdf](http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/autres-publications/BT/Africapolis_Rapport.pdf)

**Note 2 :** Les profils-type de changement structurel ont été réalisés en analysant l'évolution de chacun des 53 pays du continent (hors Sahara Occidental et Soudan du Sud) en croisant les parts de l'agriculture dans le PIB (source WDI) et dans la population active (source FAOSTAT). La typologie a été réalisée par classification ascendante hiérarchique. Les courbes qui représentent l'évolution de la valeur en pourcentage de chaque indicateur sur la période 1961-2010 ont ensuite été réalisées en établissant la moyenne des profils des pays du type.

**Note 3 :** Les disponibilités alimentaires sont calculées à partir des données de production, d'échanges (importations - exportations) et d'usage (alimentaire et non alimentaire).

**Note 4 :** Indice composite calculé par l'IFPRI basé sur la prévalence de la sous-nutrition de la population totale, la prévalence du sous-poids et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (données de référence de l'indice 2012 = 2005-2010).

**Note 5 :** Enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées pour le calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)

**Note 6 :** Pour les pays où l'information n'est pas disponible, aucune transaction foncière à grande échelle n'a été identifiée ou les transactions n'ont pas pu être vérifiées. Voir :

Anseeuw W., Boche M., Breu T., Giger M., Lay J., Messerli P., Nolte K., 2012, *Transnational land deals for agriculture in the Global South*. Analytical Report based on the Land Matrix Database. Bern - Montpellier - Hamburg : CDE - CIRAD - GIGA, Research report.

**Note 7 :** La carte des densités rurales croise deux bases de données : Countrystat et Africapolis. Pour calculer la densité rurale des régions en 2009, chacune des agglomérations Africapolis a été rattachée à son entité administrative régionale, puis la population agrégée des agglomérations a été soustraite de la population totale (Countrystat) afin d'obtenir la population rurale qui a été rapportée à la superficie rurale calculée avec les mêmes sources.

**Note 8 :** Voir également les travaux de l'expertise collégiale Lac Tchad en cours :

Lemoalle J., Magrin G. (dir.), 2013, *Préservation du lac Tchad. Contribution à une stratégie de développement durable du Lac*. N'Djaména, Marseille, CBLT, IRD, Expertise collégiale AIRD (à paraître).

Le Cirad est un centre de recherche français qui produit et transmet, en partenariat avec les pays du Sud, de nouvelles connaissances, pour accompagner le développement agricole et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux. Il dispose d'un réseau mondial de partenaires et de directions régionales, à partir desquelles il mène des activités de coopération avec plus de 90 pays.

# UNE NOUVELLE RURALITÉ ÉMERGENTE

REGARDS CROISÉS SUR  
LES TRANSFORMATIONS  
RURALES AFRICAINES



Cet atlas propose une série de regards croisés sur les transformations multiformes qui caractérisent les campagnes africaines. Basé sur la prise en compte des grandes dynamiques démographiques, spatiales et économiques à l'échelle continentale, illustrées par quelques exemples régionaux, il vise à alimenter le débat sur les grands enjeux du développement territorial et contribue aux travaux du programme *Rural Futures* du NEPAD.

ISBN: 978-2-87614-692-1

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement dans le cadre du *Forum africain pour le développement rural (FADR)* Cotonou, Bénin - 2 au 4 mai 2013

© Cirad 2013



NEPAD Planning and Coordinating Agency  
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD

AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT